

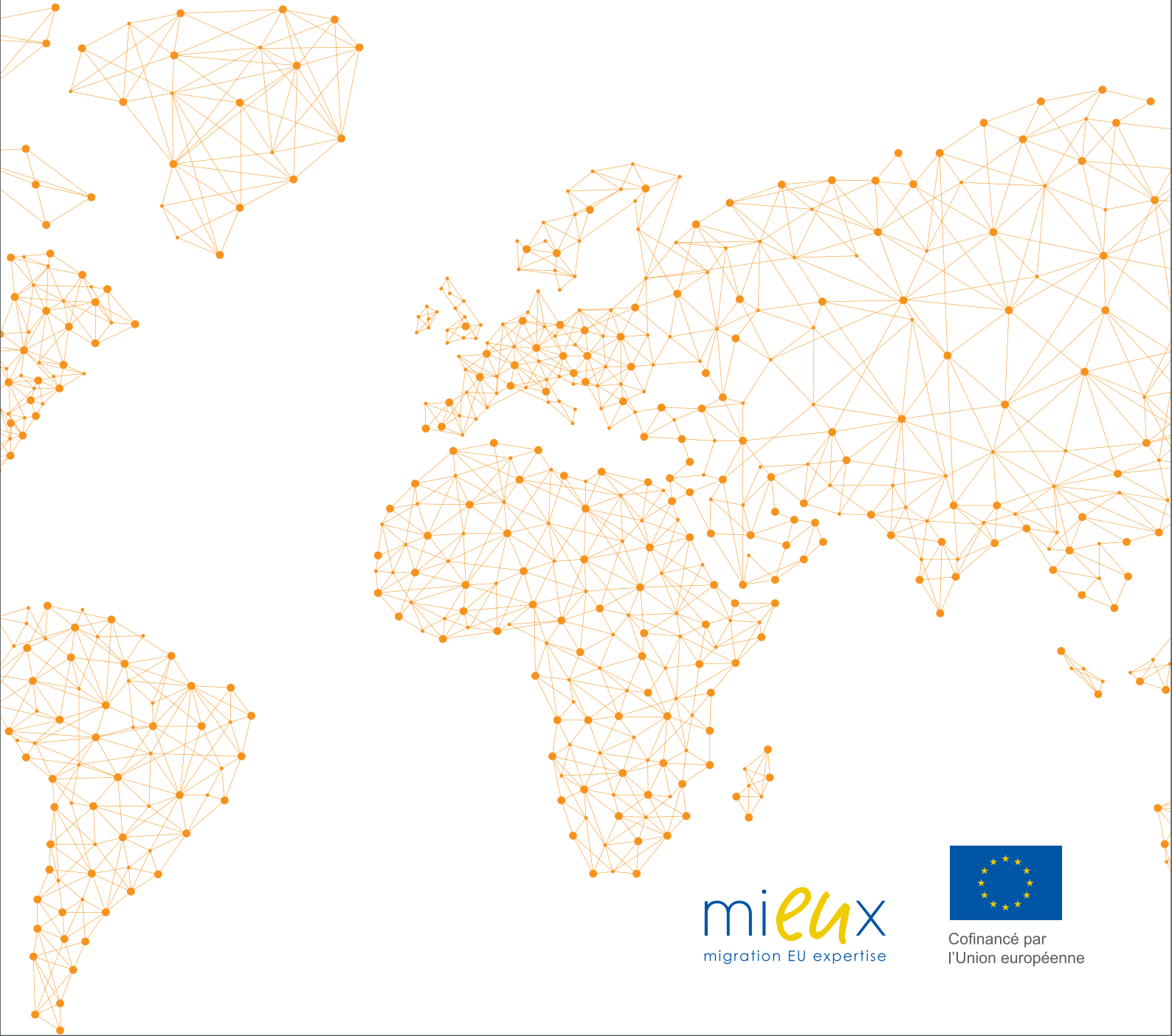
---

document de travail

Malin Frankenhaeuser et Marion Noack <sup>1</sup>

---

# PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA QU'AVONS-NOUS APPRIS ?



## À PROPOS D'ICMPD

Le Centre international pour le développement de politiques migratoires (ICMPD pour l'anglais International Centre for Migration Policy Development) est une organisation internationale basée à Vienne fondée en 1993 à l'initiative de l'Autriche et de la Suisse et active dans le domaine des migrations. ICMPD a été créé dans le but de servir de mécanisme de soutien aux consultations et d'apporter des compétences et des services dans le paysage émergent de la coopération multilatérale sur les questions relatives aux migrations et à l'asile. Aujourd'hui, ICMPD met à la disposition de ses 15 États membres et de ses nombreux partenaires une connaissance et des compétences de pointe dans le domaine des migrations. Si son ancrage reste européen, ICMPD met en œuvre des activités partout dans le monde, en Europe, mais aussi en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine.

Au fil du temps, ICMPD s'est imposé comme un acteur européen incontournable dans le domaine des migrations, travaillant avec ses partenaires à la création de concepts et de mécanismes innovants, tels que la gestion intégrée

des frontières, la carte interactive sur les migrations ou les mécanismes transnationaux d'orientation des victimes de la traite mais aussi à des recherches pointues sur des thématiques clés. L'organisation a aussi joué un rôle de chef de file dans la promotion des contributions apportées par les migrants à leurs communautés d'origine et sociétés d'accueil. L'une des actions majeures d'ICMPD est aussi son soutien à la promotion des dialogues multilatéraux sur les migrations.

La philosophie d'action d'ICMPD repose sur la conviction que les défis complexes que posent les migrations ne peuvent être relevés qu'au travers de partenariats entre les gouvernements, les instituts de recherche, les institutions intergouvernementales, les organisations internationales et la société civile. Les principes-piliers d'ICMPD sont le partenariat fondé sur un rapport d'égalité, la vision prospective et l'équilibre des intérêts.

International Centre for Migration Policy Development (ICMPD)  
Gonzagagasse 1  
A-1010 Vienne  
Autriche

[www.icmpd.org](http://www.icmpd.org)

Août 2015

Tous droits réservés. Cette publication ne peut être reproduite, copiée ou transmise, en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, en ce compris la photocopie, l'enregistrement, ou via un système de stockage ou d'extraction, sans l'autorisation des détenteurs des droits d'auteur. Bien que rédigé avec le soutien de l'Union européenne, le contenu du présent document relève de la seule responsabilité d'ICMPD et ne peut en aucun cas être considéré comme le reflet de opinions de l'Union européenne

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	4
METTRE EN CONTEXTE L'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA DANS LE COUPLE MIGRATION- DÉVELOPPEMENT .....	5
QU'ENTEND-ON PAR « DIASPORA » ? .....	6
QU'ENTEND-ON PAR « POLITIQUES D'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA » ? .....	7
QUE NOUS ENSEIGNE NOTRE ACTION EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA ? .....	8
CONNAÎTRE LA DIASPORA .....	8
AIDER LES ÉTATS À CONCEVOIR DES POLITIQUES/APPROCHES D'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA SUR MESURE .....	10
AUTONOMISER LA DIASPORA .....	13
CRÉER DES ESPACES D'INTERACTION ENTRE LES GOUVERNEMENTS ET LA DIASPORA .....	15
QUE FAIRE MAINTENANT ? .....	18
LISTE DE PROJETS ET DE RÉALISATIONS .....	20
ENDNOTES .....	30

# INTRODUCTION

L'intérêt croissant que suscite, depuis une dizaine d'années, l'engagement de la diaspora chez les pays partenaires d'ICMPD est le reflet d'une tendance mondiale qui voit de plus en plus d'États reconnaître le rôle que les migrants et la diaspora jouent dans le développement et chercher à le renforcer. ICMPD s'est donné pour mission d'œuvrer à une gouvernance des migrations globale et durable en partenariat avec celles et ceux qui sont directement concernés par ce processus aux dimensions multiples. Les migrants et les diasporas sont des parties prenantes clés et, par conséquent, nous soutenons les initiatives qui visent à les intégrer. Concentrée dans un premier temps sur l'Europe et le bassin méditerranéen, l'action d'ICMPD dans le domaine de l'engagement de la diaspora s'étend désormais à l'Afrique sub-saharienne, au Caucase et à l'Asie centrale.

ICMPD propose aux organes étatiques et aux organisations de la diaspora de renforcer leurs capacités en mettant à leur disposition une expertise technique et des formations. L'apprentissage par les pairs est au cœur de ce processus. ICMPD a d'ailleurs été l'une des premières organisations à promouvoir la coopération et les échanges d'experts sud-sud dans le domaine des politiques et pratiques axées sur la diaspora. En général, notre travail de renforcement des capacités est allé de pair avec un travail d'élaboration politique et des activités de soutien aux approches pangouvernementales de la migration, à la coordination interministérielle ou encore aux processus multipartites. Avec nos partenaires, nous avons également imaginé des outils et des méthodes pour mobiliser et offrir des services aux diasporas et aux communautés d'émigrants. Le dialogue et le débat politique sont des pierres angulaires de l'action d'ICMPD et restent des catalyseurs pour faire progresser la connaissance et promouvoir la constitution de réseaux d'action de la diaspora et du développement.

Le présent document revient sur le travail accompli par ICMPD en vue de promouvoir l'engagement de la diaspora et met à profit l'expérience acquise « des deux côtés de la barrière ». En effet, nous avons travaillé, d'une part, à la conception de politiques et de programmes plus performants mais aussi d'activités de rapprochement spécifiques avec les gouvernements. Mais nous avons aussi, d'autre part, conclu des partenariats avec certaines organisations de la diaspora parmi les plus importantes et connues d'Europe dans l'optique de renforcer les capacités, la mise en réseau et le pouvoir d'action des diasporas en tant qu'acteurs du

développement. Cette double casquette nous a aidés dans notre rôle d'intermédiaire et nous a permis de faciliter la communication, l'apprentissage et l'interaction entre les diasporas et les gouvernements. ICMPD a contribué à l'aménagement d'espaces de réunions et de dialogue propices à l'instauration de bonnes relations et d'un climat de confiance qui, à terme, débouchent sur un engagement et une appropriation réels de la part de tous les acteurs. En définitive, il s'agit de susciter une approche commune et un esprit de partenariat entre une large palette d'acteurs qui partagent des responsabilités et une même vision en vue de faire de l'engagement de la diaspora une réussite.

Plutôt que de nous intéresser aux actions mises en œuvre par le biais des programmes d'ICMPD pris séparément, nous avons opté pour une analyse globale de nos projets, dont la plupart sont financés par l'Union européenne (UE). L'intérêt croissant que portent les bailleurs de fonds, en particulier l'UE, à cette thématique a été grandement apprécié. Le présent document de travail s'insère dans l'indispensable processus de perfectionnement de notre approche conceptuelle des projets axés sur l'engagement de la diaspora. En mettant l'accent sur les aspects positifs des migrations et l'importance des contributions des migrants et des diasporas, il prend à contrepied le sentiment qui domine aujourd'hui et qui assimile les migrants à une source de crise.

La première partie du document est consacrée à une mise en contexte de l'engagement de la diaspora dans les politiques de migration et développement puis à une brève réflexion sur les différents concepts et approches existants. Partant du travail réalisé par ICMPD, nous avons dégagé quelques observations et enseignements clés dans quatre grands domaines, tous choisis en raison du rôle central qu'ils tiennent dans la plupart de nos projets. Le corps du document est donc divisé en quatre chapitres. Primo, nous évoquons nos expériences en matière de connaissance de la diaspora. Secundo, nous analysons le soutien apporté aux États dans la conception de politiques et d'approches d'engagement de la diaspora adaptées à leurs besoins. Tertio, nous nous intéressons à l'autonomisation de la diaspora. Et dans le quatrième et dernier chapitre, nous évoquons l'importance des espaces d'interaction entre les gouvernements et les diasporas. Enfin, dans la dernière partie du document, nous réfléchissons à la suite de notre action et avançons quelques recommandations. En annexe, nous avons joint une liste de nos projets et initiatives pour un accès rapide aux méthodes, publications et outils cités dans le document.

# METTRE EN CONTEXTE L'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA

## DANS LE COUPLE MIGRATION-DEVELOPPEMENT

Engager quelqu'un signifie l'impliquer, l'inclure voire l'affecter personnellement. Le terme « engagement de la diaspora » sous-entend généralement qu'un État ou un gouvernement cherche à mobiliser une communauté de personnes, des migrants ou des descendants de migrants, qui vivent hors de leur pays d'origine<sup>2</sup> et qui entretiennent avec ce dernier une affinité particulière ou certains liens. Engager désigne également le fait de démarrer et d'exercer une activité, de participer à quelque chose ou de s'y intéresser. Dans ce contexte, l'engagement de la diaspora pourrait par exemple se traduire par la reconnaissance et l'implication de la diaspora dans les activités de développement.<sup>3</sup>

Avant de voir ce que recouvrent les notions de diaspora et de politiques d'engagement de la diaspora, il nous faut remettre l'engagement de la diaspora dans le contexte du couple migration-développement. La reconnaissance des migrants et de la diaspora comme des acteurs du développement appartient aux axes d'intervention « classiques » dans ce domaine politique de la migration et du développement encore en pleine évolution. ICMPD a suivi cette grande tendance dans la mesure où promouvoir l'engagement de la diaspora est aujourd'hui l'un des deux grands axes de notre programme sur la migration et le développement. Notre définition du terme « engagement de la diaspora » est relativement large puisqu'elle englobe toutes nos activités avec les migrants et leurs descendants en tant qu'acteurs du développement mais aussi l'action et les services déployés par les gouvernements à l'intention de leurs ressortissants de l'étranger et de ce qu'ils considèrent comme « leur diaspora ». Au près des institutions gouvernementales, notre action s'est traduite par des projets d'élaboration de politiques et de stratégies, des formations et des activités de renforcement des capacités ainsi que par des programmes et des approches de rapprochement spécifiques. Au près des organisations de la diaspora, elle a porté sur le renforcement des capacités et l'autonomisation. Plus récemment, nous nous sommes également lancés dans des projets axés sur l'entrepreneuriat des migrants et de la diaspora et le développement du secteur privé.

Depuis que l'engagement de la diaspora a fait son apparition dans les politiques de migration et de développement, les chercheurs ont mis en garde les gouvernements contre

toute instrumentalisation de la diaspora à des fins de développement économique ou politique. Réduire les organisations de la diaspora et les individus qui la composent à de simples agents de développement risque d'occulter des questions épineuses telles que « À qui doit profiter le développement ? » ou « Comment y parvenir ? ». Ce genre d'approche présuppose également qu'une diaspora possède une identité homogène aisément classifiable et peut aussi faire naître des attentes irréalistes ou écarter les individus dont les ressources ou l'influence sont jugées négligeables ou insuffisantes pour avoir un impact sur le développement qu'il soit réel ou perçu. Certaines organisations de la société civile ont aussi fait valoir qu'un État ne pouvait pas se décharger de la responsabilité du développement, et de ses échecs éventuels, sur les migrants et la diaspora. D'autres partagent cet avis tout en plaidant pour une reconnaissance globale et un soutien des activités de développement déjà menées par les migrants. Comme toujours, la situation n'est pas claire car, pour reprendre les termes de l'« Agenda de Stockholm » pour la société civile, les migrants sont « à la fois les acteurs et les sujets du développement économique et humain ».<sup>4</sup> Chez ICMPD, nous estimons qu'il est important que cette réalité soit reconnue comme un principe fondamental de toute politique et stratégie d'engagement de la diaspora qui se veut efficace, inclusive et durable.

L'engagement de la diaspora implique des politiques et institutions gouvernementales diverses tant dans les pays d'origine que de destination et ce bien au-delà du couple migration-développement. Nous reviendrons sur cette transversalité dans d'autres parties du document et nous contenterons ici de constater qu'il reste encore beaucoup à faire en matière de cohérence politique. Les incohérences ou incompatibilités entre les objectifs d'intégration et ceux de la coopération au développement sont des freins potentiels à un engagement efficace de la diaspora. Or, ces deux processus ne sont pas forcément contradictoires et de plus en plus d'études démontrent d'ailleurs le contraire.

## QU'ENTEND-ON PAR

### « DIASPORA » ?

Contrairement à il y a une vingtaine où il n'apparaissait que rarement dans le contexte des migrations contemporaines, le terme « diaspora » est aujourd'hui communément utilisé dans le débat sur la migration et le développement. Cette attention croissante pour les diasporas – en premier lieu celles qui s'intéressent au développement – est la manifestation d'un intérêt de la part des décideurs politiques, en particulier dans les pays d'origine, et des organisations internationales pour un engagement des diasporas dans des activités de développement et d'investissement dans les pays d'origine. Cette mise en exergue des effets positifs des migrations a remis en lumière le faisceau des relations que les migrants entretiennent avec leur pays d'origine comme avec leur pays de destination.

Dans la recherche sur les migrations, ce « virage transnational »<sup>5</sup> a généré un consensus autour du fait que les migrations s'examinent sous deux angles, celui des pays d'origine et celui des pays de destination, et qu'elles contribuent à la création d'espaces transnationaux qui relient les pays et les communautés concernés. Les nouvelles technologies et la possibilité de voyager à prix réduit permettent aux migrants et à leurs descendants de s'impliquer dans la vie sociale, culturelle et économique de leur pays d'origine autrement que par le simple envoi d'argent.<sup>6</sup> Le terme « transnationalisme » pourrait être défini comme « le processus par lequel les immigrants forgent et entretiennent des relations sociales multiples qui lient ensemble leurs sociétés d'origine et d'accueil. Les communautés transnationales sont majoritairement composées d'immigrants et des amis et proches de ceux-ci ».<sup>7</sup> Le terme « transmigrants » est donc quant à lui utilisé en référence aux relations et aux activités des migrants qui tissent et entretiennent des liens sociaux, économiques et politiques à plusieurs niveaux qui relient entre elles les sociétés d'origine et de destination.<sup>8</sup>

Les deux concepts, diaspora et transnationalisme, sont employés dans le débat politique ainsi que dans le milieu de la recherche et, bien souvent, leurs significations se chevauchent. Mais contrairement au concept de transnationalisme, celui de « diaspora est devenu une notion politisée »,<sup>9</sup> une sorte de label qui désigne les migrants et leurs descendants en tant qu'acteurs du développement. S'il s'agit souvent d'une étiquette collée par d'autres, l'appellation « diaspora » est parfois aussi utilisée par les acteurs de la diaspora eux-mêmes pour se désigner ou se distinguer d'autres migrants.<sup>10</sup> Le fait que les gouvernements n'aient pas tous la même notion du terme accentue encore cette complexité. Dans certains pays, le terme « diaspora » n'est même jamais utilisé ; ce qui n'empêche ces gouvernements de mobiliser leurs émigrants et les descendants de ceux-ci à des fins de développement.

Conscients que la notion de diaspora ne fait pas l'unanimité et qu'il s'agit d'un acteur non homogène, nous avons choisi, pour les besoins du présent document, de l'employer pour désigner un domaine politique précis qui traite des migrants et de leurs descendants en tant qu'acteurs du développement en particulier et acteurs du changement en général. De plus, nous l'utilisons également en référence à un groupe de personnes qui restent en contact étroit avec leur pays d'origine. Ce choix implique que tous les migrants et leurs descendants ne peuvent pas être considérés comme appartenant à la diaspora et que les membres de la diaspora ne sont pas tous des migrants.

# QU'ENTEND-ON PAR « POLITIQUES D'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA » ?

Les gouvernements ont recours à plusieurs méthodes pour mobiliser leurs diasporas et à des dispositifs institutionnels variés à différents niveaux de gouvernement. Ces politiques, souvent appelées « politiques d'engagement de la diaspora », vont de la garantie et de la protection des droits des membres de la diaspora et du renforcement du sentiment d'identité nationale à des mesures visant à développer leurs liens avec le pays d'origine et leurs contributions à son développement social et économique.<sup>11</sup> Les politiques d'engagement de la diaspora ne doivent pas être perçues comme une stratégie étatique unitaire mais plutôt comme une toile complexe d'accords et de programmes institutionnels et législatifs.

Pour les besoins du présent document, nous définirons les politiques de la diaspora comme « les institutions et pratiques mises en place par un État à destination des membres de la société de cet État qui résident en dehors des frontières. Une politique de la diaspora, à l'inverse d'un programme ou d'un projet, est un ensemble cohérent de décisions tournées vers un objectif (ou des objectifs) commun à long terme visant à influencer l'engagement de la diaspora ».<sup>12</sup>

Certains ont tenté de classer les politiques de la diaspora par catégories. L'une des méthodes consiste à les distinguer selon les instruments qu'elles déploient à savoir : économiques, politiques ou juridiques.<sup>13</sup> L'autre méthode se base sur les objectifs principaux qu'elles poursuivent, bien souvent en parallèle les uns des autres. L'on en distingue ainsi trois types : a) les « politiques de développement communautaire »

qui visent à créer une communauté de la diaspora de façon discursive, y compris au moyen d'institutions étatiques spécifiques ; b) les mécanismes qui visent à accorder des droits à la diaspora et c) les instruments qui visent à imposer des obligations aux communautés de la diaspora.<sup>14</sup>

Mobiliser les diasporas est un processus complexe qui touche de nombreux domaines et secteurs (économique, politique, culturel et social) et les questions relatives à la diaspora intéressent un large éventail d'organes institutionnels au niveau national mais aussi à d'autres niveaux de gouvernement.<sup>15</sup> Dans un tel contexte, analyser la situation, identifier les bonnes parties prenantes et soutenir la coordination et la coopération interministérielle et interagences sont des éléments essentiels et en accord parfait avec l'approche choisie par ICMPD de promouvoir l'élaboration de politiques migratoires globales, durables et tournées vers l'avenir.

# QUE NOUS ENSEIGNE NOTRE ACTION EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA ?

Les diasporas sont engagées dans une multitude de domaines d'intérêt et de multiples façons. De la philanthropie, à l'aide humanitaire et au développement, en passant par un engagement dans le débat politique ou la société civile, le transfert de savoir-faire, le commerce, le tourisme, les transferts de fonds, l'investissement ou encore la création d'entreprises. Par conséquent, les moyens de promouvoir leurs contributions couvrent toute une série de domaines politiques distincts.<sup>16</sup> Pour les besoins du présent document, nous avons choisi de ne pas adopter une approche sectorielle mais de nous intéresser à quatre éléments qui ont leur importance dans n'importe quel(le) projet ou activité d'engagement de la diaspora à des fins de développement. Les deux premiers, « connaître la diaspora » et « aider les États à concevoir des politiques et des approches d'engagement de la diaspora sur mesure », constituent le fondement de toute bonne politique d'engagement de la diaspora car ils fournissent les données factuelles et son cadre politique et institutionnel. Dans les deux derniers, « autonomiser la diaspora » et « aménager des espaces d'interaction entre le gouvernement et la diaspora », nous partageons nos expériences de travail direct avec l'acteur principal de ces politiques : la diaspora.

## CONNAÎTRE LA DIASPORA

C'est en se familiarisant avec sa diaspora, en recueillant des informations récentes à son sujet et en les analysant que l'on constitue le socle de données factuelles nécessaire à l'élaboration d'une politique d'engagement aboutie. Habituellement et malgré le manque de données et d'informations déploré par tous, les gouvernements ont une connaissance générale de leurs diasporas. D'après notre expérience, ce dont ils auraient besoin, c'est de données spécifiques pour pouvoir élaborer des politiques plus performantes et plus ciblées. Souvent, ils en savent peu sur le profil et les besoins socio-économiques de leur diaspora, y compris le type de services à lui fournir, et la façon dont elle s'informe et garde le contact avec son pays d'origine.

Les données quantitatives et les statistiques servent à dresser un profil général de la diaspora autour d'informations de base telles que le nombre d'individus concernés, la répartition selon l'âge et le sexe et d'autres données sociodémographiques.

*Les gouvernements ne connaissent pas assez les besoins de leur diaspora et la nature des liens qu'elles conservent avec le pays d'origine.*

Les données qualitatives fournissent des renseignements descriptifs sur la situation, les intérêts et les besoins de la diaspora. Elles sont utilisées pour formuler des objectifs d'engagement précis et pour mieux cibler les domaines d'intervention politique. Il va sans dire que les deux types d'information sont indispensables si l'on veut comprendre une diaspora et concevoir une politique d'engagement.

Parmi les méthodes de recherche utilisées figurent la recherche documentaire, les enquêtes à grande échelle ou les recensements de la diaspora, les exercices ou consultations dits d'écoute, les entretiens ou encore les groupes de discussion ciblés. Les enquêtes ont pour objectif premier de dresser un portrait général de la diaspora à partir de données sur ses caractéristiques démographiques, le niveau de scolarité, la situation professionnelle, la durée du séjour dans le pays de destination, les secteurs d'emploi, les raisons du départ, l'implication dans le pays d'origine, les canaux de communication, les transferts de fonds et/ou de biens matériels, le retour temporaire et le désir de rentrer. Beaucoup de gouvernements optent pour une analyse complète de leur diaspora, combinant cartographies diverses et évaluations qualitatives de ses besoins. Nous encourageons et soutenons ce processus, par exemple en élaborant des questionnaires d'enquête, en identifiant les groupes cibles et en exploitant plusieurs moyens de communication. Nous recommandons que les cartographies soient réalisées au début du processus d'élaboration politique, idéalement lors de la phase d'analyse, lorsque les problèmes à résoudre ont été définis. Certains de nos pays partenaires ont fait un autre choix, procédant aux cartographies une fois les objectifs de la politique formulés. Cette option est envisageable par exemple lorsque les moyens nécessaires au financement de l'exercice ne sont débloqués que plus tard. Dans ces circonstances, il y a un risque de voir apparaître des dysfonctionnements et des incohérences dans le processus d'élaboration politique, avec à la clé une redondance voire une ré-initiation des efforts.



L'un des problèmes récurrents des initiatives de collecte de données lancées par les gouvernements est l'insuffisance des moyens de communication déployés pour informer la diaspora de la possibilité de participer à une enquête. L'utilisation d'une voie de collecte unique, par exemple les ambassades et les représentations gouvernementales, accroît le risque de ne voir qu'un segment de la diaspora participer. Ainsi, si les émigrants de première génération sont parfois restés proches des ambassades et représentations à l'étranger, il y a des chances pour que la seconde génération utilise d'autres méthodes pour s'informer sur le pays d'origine de ses parents. Il s'agit d'un problème pour bon nombre de gouvernements qui disposent de capacités de communication et de collecte de données limitées. S'ils veulent pouvoir obtenir des informations représentatives de la situation et utiles à des fins politiques, les gouvernements doivent chercher à combiner les méthodes quantitatives et qualitatives.

Le volet « collecte et analyse d'informations » du projet ERGEM a suivi une approche innovante en doublant la recherche des données sur la diaspora géorgienne d'un renforcement des capacités des fonctionnaires. Plusieurs méthodes de recherche ont été employées pour établir un portrait réaliste de la diaspora géorgienne dans trois grands pays de destination (Allemagne, Grèce, Turquie) : des entretiens avec les représentants des institutions publiques, des organisations de la diaspora dans les pays d'accueil et des familles de migrants géorgiens ; une enquête auprès des membres de la diaspora ; des missions d'observation aux principaux points de rencontre des membres de la diaspora et des groupes de discussion avec des parties prenantes à l'étranger. Dans l'optique de favoriser le renforcement des capacités, les délégués des pouvoirs publics ont participé à la conception et à la mise en œuvre du travail de recherche. À partir des informations ainsi recueillies, des événements dits d'orientation destinés aux émigrants et à la diaspora ont été imaginés et lancés. Les représentants des institutions nationales ont ainsi pris part à l'ensemble du cycle de projet : depuis la phase d'analyse jusqu'aux activités de suivi et d'évaluation en passant par la conception et la mise en œuvre.

Les faits ont démontré que certaines informations sur les communautés de la diaspora étaient disponibles mais qu'elles n'étaient ni accessibles, ni enregistrées, ni analysées sous une forme utile au travail d'élaboration politique. Comme pour tout domaine politique émergent, la mémoire institutionnelle est ici minimale et les connaissances soit éparpillées à travers les services, soit détenues par un ou deux fonctionnaires et donc susceptibles de disparaître par simple rotation du personnel. L'un des grands problèmes récurrents des

pays où ICMPD a soutenu le processus d'élaboration d'une politique d'engagement de la diaspora est la faiblesse de la communication, à la fois inadaptée et trop irrégulière, entre les bureaux consulaires et les représentations gouvernementales à l'étranger et le ministère des Affaires étrangères et les autres ministères exerçant des compétences relatives à la diaspora. Pour améliorer le flux d'informations, il faut encourager la mise en place de mécanismes de reporting et d'échange de données et les renforcer. Bien que ces échanges et cette coopération avec le pays de destination soient une source d'informations majeure sur les diasporas, ils ne sont à l'heure actuelle pas suffisamment exploités (par exemple : registres des permis de travail et de résidence). Ce type de mesures est un moyen économique d'en savoir plus sur la diaspora, a fortiori lorsque les fonds nécessaires à l'organisation d'une enquête sont indisponibles.

Si les aspects techniques de la collecte de données ont certes leur importance, il ne faut pas sous-estimer le rôle de la confiance entre la diaspora et son gouvernement qui doit impérativement être pris en compte au moment de la conception de l'exercice de cartographie, etc. Ainsi, si le climat de confiance n'est pas bon, les membres de la diaspora hésiteront à s'enregistrer sur les sites gouvernementaux ou des ambassades par exemple, en particulier dans un contexte hautement politisé. Il en va de même lorsque les membres de la diaspora ne voient pas de raison ou de valeur ajoutée à s'enregistrer auprès de leur représentation à l'étranger, notamment lorsque le message diffusé par celle-ci manque de clarté et que les services offerts sont très limités.

*Les capacités d'analyse des diverses sources d'information et de leur exploitation en politique doivent être renforcées.*

Mais pour connaître une diaspora, collecter des données est loin d'être suffisant. Le travail d'analyse des informations recueillies est tout aussi important et même vital pour le processus d'élaboration politique. Si l'expérience a démontré la nécessité de renforcer les capacités de collecte de données, elle révèle aussi des besoins en matière d'analyse encore plus criants. Nous avons remarqué qu'il était particulièrement difficile d'intégrer toutes les sources d'informations – données quantitatives et informations qualitatives sur la diaspora, besoins et priorités en matière de développement ou autres stratégies gouvernementales ayant un impact sur l'engagement de la diaspora – et d'en tirer les enseignements susceptibles de fournir une orientation stratégique pour la mise en œuvre des politiques d'engagement.

À l'instar de la situation dans un pays donné, la diaspora elle aussi évolue constamment. De plus, une diaspora n'est pas toujours une entité homogène et présente parfois plusieurs « profils ». Il faut donc trouver des moyens efficaces d'obtenir des informations régulières sur et de la part de sa diaspora afin de mettre à jour ou d'ajuster les politiques et les approches, en particulier lorsque le modèle migratoire ont évolué au fil du temps. L'une des solutions est de recevoir des informations actualisées depuis les consulats et représentations gouvernementales à l'étranger tout en entretenant un dialogue permanent avec les membres et les organisations de la diaspora. Les ambassades moldaves organisent ainsi des tables rondes thématiques à intervalles réguliers auxquelles elles convient les membres de diaspora pour discuter des derniers développements socio-économiques en Moldavie. Les « exercices d'écoute » mis en place au Ghana sont un autre exemple majeur de ce type d'engagement.

### Enseignements

- Utiliser simultanément plusieurs mécanismes de collecte de données et d'informations pour établir un profil de la diaspora permettant de comprendre ses grandes caractéristiques, ses contributions au développement ainsi que les besoins de ses membres et organisations.
- Instaurer une coopération solide entre l'Office national des statistiques et l'institution ou service chargé(e) de recueillir des informations sur la diaspora afin de faciliter la mise en place de mécanismes de collecte de données et le travail d'analyse de celles-ci.
- Établir des lignes de reporting et d'échange d'informations performants entre le ministère des Affaires étrangères et (le cas échéant) l'organe gouvernemental en charge de l'engagement de la diaspora et les bureaux consulaires et représentations gouvernementales à l'étranger.
- Conformément au profil établi, déployer des outils de mobilisation et de communication pour informer la diaspora des initiatives de collecte de données lancées par le gouvernement. Il est primordial d'expliquer le pourquoi de ce processus et ce à quoi vont servir les résultats (et plus tard de les rendre publics).
- Les politiques et approches d'engagement de la diaspora doivent être fondées sur des faits. Il faut donc que la collecte et l'analyse des données et des informations intervienne au tout début du processus d'élaboration politique.

## AIDER LES ÉTATS A CONCEVOIR DES POLITIQUES ET APPROCHES D'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA SUR MESURE

« Aujourd'hui, il existe des institutions de la diaspora dans plus de la moitié des États membres des Nations Unies. Pourtant, nous n'avons ni véritable théorie ni preuves statistiques sur échantillon élargi pour nous aider à comprendre quand elles sont le plus susceptibles d'apparaître et de prendre de l'importance ». <sup>17</sup> Tous les États qu'ICMPD a accompagné pour des activités d'engagement de la diaspora disposent de ce genre d'institutions : ici un ministère spécifique (Géorgie, Algérie, Kenya, Cap-Vert et Maroc), là un service ou un département au niveau sous-ministériel (Ghana, Burundi, Malawi, Éthiopie, Niger, Nigeria) ou, dans certains cas, une redénomination et un redéploiement des compétences d'un ministère pour englober les affaires de la diaspora (Égypte, Liban, Mali, Sénégal, Tunisie). <sup>18</sup> L'existence d'une institution spécialisée est le signe d'une volonté affirmée de renforcer les politiques d'engagement de la diaspora. Des recherches récentes ont mis en exergue trois cadres explicatifs pour distinguer les missions principales des institutions de la diaspora : a) le « cadre exploitateur », option des États rationnels en quête d'intérêts matériels qui engagent leurs diasporas comme des ressources stratégiques en cas de conflit ou à des fins diplomatiques, en puisant dans leurs moyens financiers, leurs réseaux et leurs compétences à des fins de développement ; b) le « cadre rassembleur », option des États animés par des valeurs qui cherchent à susciter des identités et des valeurs en réintégrant les membres de l'Étation de l'étranger ; et c) le « cadre directeur » qui traite les institutions de la diaspora comme des modèles de gestion des migrations.

Ceci étant, d'autres études contredisent également certaines hypothèses communément admises sur les raisons qui poussent les États à mettre en place des institutions de la diaspora ; un point qu'il convient de souligner maintenant que nous évoquons le soutien fourni à ces institutions par ICMPD. Les faits infirment l'idée selon laquelle, par le biais des institutions de la diaspora, les États ne chercheraient qu'à compenser la faiblesse de leurs ressources diplomatiques officielles, s'approprier les transferts de fonds, contrebalancer l'exode des cerveaux, alimenter le nationalisme de droite, perpétuer un régime autocratique ou répondre aux attentes des bailleurs de fonds de l'aide au développement. Même si c'est certainement le cas de certains. <sup>19</sup> En fait, les résultats font écho aux objectifs des politiques d'engagement de la diaspora avancés par les pays partenaires d'ICMPD qui vont de promouvoir l'édification de la nation, de la culture et de la langue nationales à l'étranger à impliquer la diaspora dans

le développement en passant par promouvoir l'image du pays à l'étranger ou encore venir en aide aux émigrants et aux membres de la diaspora. La plupart des pays poursuivent ces objectifs en parallèle via des accords du type donnant-donnant en vertu desquels la valeur et les services accordés par le gouvernement à la diaspora vont de pair avec un engagement et un partenariat plus affirmés de celle-ci dans les activités de développement.

La première question qui se pose à la lecture des objectifs d'une politique d'engagement de la diaspora est : « Qui est le groupe cible ? ». D'après notre expérience, la plupart des politiques d'engagement de la diaspora visent les communautés établies dans les pays à revenu élevé au détriment de celles établies dans les pays limitrophes ou de la région, ou les pays à revenu faible ou moyen en général. L'explication pourrait se trouver dans le fait que le terme « diaspora » est souvent associé non seulement à l'hémisphère nord mais aussi à l'idée d'une résidence de longue durée tandis que les migrations régionales sont parfois plus récentes ou plus souvent liées à une mobilité à plus court terme. Dès lors, les services aux émigrants de courte durée n'entrent pas dans les politiques d'engagement mais relèvent plutôt des responsabilités des ambassades et des consulats. Indépendamment de cela, la pratique a démontré qu'une coopération accrue entre l'institution en charge de l'engagement de la diaspora et les représentations gouvernementales à l'étranger est une clé de réussite majeure d'une telle politique. La stratégie et les méthodes d'engagement doivent être parfaitement adaptées au(x) profil(s) de la diaspora du pays visé.

La création d'institutions de la diaspora est incontestablement un signal fort adressé par un gouvernement à sa diaspora. Mais dans la pratique, les services de la diaspora rattachés à d'autres services ont tendance à travailler en vase clos, indépendamment des autres domaines politiques en lien direct avec leur propre mandat. Évaluer les performances d'une institution gouvernementale chargée de l'engagement de la diaspora permet de mesurer la force de son mandat, de son pouvoir de décision, de sa légitimité et de ses capacités. Autre point crucial pour l'efficacité : l'existence de processus performants de coordination interne et avec les parties prenantes externes. Enfin, si une institution de la diaspora est très liée à un parti politique et/ou est perçue comme un instrument politique dans le pays d'origine, il sera très difficile d'engager l'ensemble de la diaspora.

ICMPD a aidé plusieurs pays partenaires à concevoir des politiques d'engagement de la diaspora en suivant deux axes complémentaires : a) une assistance technique ciblée sur des thèmes spécifiques en rapport avec l'engagement de la diaspora (comme l'utilisation des transferts de fonds et des

contributions de la diaspora à des fins de développement dans des secteurs précis) et b) un soutien au travail d'élaboration politique pour créer, au niveau gouvernemental, les compétences analytiques, les méthodologies et les outils nécessaires à la pérennité du processus au terme du projet. Ce soutien suit les éléments clés du cycle d'élaboration politique adaptés au contexte national.<sup>20</sup> À cet égard, l'accompagnement que nous fournissons aux gouvernements porte sur la façon de mener à bien une analyse politique et, point très important, les méthodes et les outils de coordination et de consultation.

*La création d'un groupe de travail interministériel renforce le processus politique et pérennise le développement des capacités.*

Nos expériences ont clairement montré que la mise en place et le renforcement de la coopération et de la coordination interministérielles sont des points essentiels d'une politique d'engagement de la diaspora efficace et durable. La création d'un groupe de travail interagences chargé de piloter le processus d'élaboration de la politique ou de la stratégie de même que l'accompagnement d'un tel groupe sont donc devenus des conditions préalables au démarrage de toute activité de renforcement des capacités dans les pays partenaires des projets MIEUX. Cela semble parfois difficilement faisable pour certains pays partenaires et peut donner lieu à des processus fastidieux. Mais le simple fait de devoir convaincre d'autres acteurs gouvernementaux à s'impliquer dans l'engagement de la diaspora augmente les chances de voir les activités de renforcement des capacités rayonner sur d'autres institutions et donner des résultats durables. C'est encore plus vrai lorsque ces groupes de travail restent opérationnels après la formulation de la politique de la diaspora.

L'implication des institutions concernées par l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'engagement de la diaspora va bien au-delà du cercle des institutions qui participent habituellement à la gouvernance des migrations. Ainsi, il est très important que l'agence nationale ou le ministère en charge de la planification et de la coordination du développement participe au processus, ce qui n'est pas toujours le cas dans la pratique. Notons aussi que le fait de promouvoir la culture, la langue, le commerce ou l'investissement, des préoccupations souvent au centre des politiques de la diaspora, dépasse le cadre d'une politique migratoire. La mise en œuvre d'un plan d'action ou d'une politique suppose l'intégration des questions relatives à la diaspora dans le portefeuille de compétences

des acteurs gouvernementaux concernés. Diaspora Matters, une entreprise de consultance basée en Irlande, a donné à ce processus le nom de « diasporisation ». <sup>21</sup> Il signifie que les institutions gouvernementales élaborent un programme ou un projet destiné à un public cible spécifique (par exemple les étudiants, les artistes, les athlètes, les travailleurs hautement qualifiés) tout en travaillant à une approche globale d'engagement de la diaspora harmonisée. Ce processus sert également à garantir le respect des restrictions budgétaires et des portefeuilles. ICMPD joue un rôle significatif dans ce processus car nous nous posons souvent en intermédiaire entre les institutions pour sensibiliser, promouvoir la compréhension mutuelle et l'adhésion au travers du partage de compétences et d'expériences glanées dans d'autres pays et d'autres contextes.

L'autre axe fondamental de nombreux projets d'ICMPD, en plus du soutien à la coopération et à la coordination interministérielles, a été le renforcement des capacités d'élaboration politique dans ce domaine politique qui touche une multitude de thèmes et de parties prenantes. Établir des liens et analyser les complémentarités avec d'autres politiques et stratégies gouvernementales semble être un élément largement absent des processus nationaux en cours. Reconnaissant cela, ICMPD a mis au point et en pratique des outils concrets pour promouvoir l'élaboration de politiques de la diaspora et notamment les deux manuels suivants : « Renforcer la mobilisation des diasporas. Recommandations opérationnelles pour la coopération sud-sud et triangulaire » et « Guide on Organising Mobile Counselling for Migrants and Diaspora Members » [« Manuel sur la création d'un service de conseil mobile destiné aux migrants et aux membres de la diaspora »]. <sup>22</sup>

Les échanges entre pairs ont prouvé leur efficacité en tant qu'outil de renforcement des politiques d'engagement de la diaspora. L'expertise est fournie par des praticiens issus des gouvernements mais aussi d'organisations de la société civile, de groupes de réflexion et d'organisations de la diaspora qui partagent des objectifs et des expériences d'engagement similaires. Dans les projets d'ICMPD, les échanges entre pairs visent essentiellement la coopération sud-sud car le degré d'applicabilité des exemples nationaux est généralement plus élevé et aussi parce que c'est de là que nous vient le gros du savoir-faire en matière d'engagement de la diaspora. Le projet MIEUX applique une approche entre pairs basée sur un modèle triangulaire pour toutes les activités de renforcement des capacités dans le domaine de l'engagement de la diaspora en formant des équipes composées d'experts des États membres de l'UE et de pays hors-UE.

### *Les échanges entre pairs entre praticiens sont les bases du renforcement des capacités.*

Comme nous l'évoquions au début de ce chapitre, les institutions gouvernementales créées dans l'optique d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques d'engagement de la diaspora se multiplient. Aujourd'hui, un grand nombre de pays ont déjà mis en place ce type de politiques. Pour ICMPD, la prochaine étape consisterait donc à évaluer le niveau de mise en œuvre et l'impact de ces politiques et de leurs divers plans d'action. Le cycle politique serait ainsi bouclé et nous pourrions tirer les enseignements pratiques des divers projets en vue d'améliorer encore les politiques d'engagement de la diaspora dans le futur.

### *Enseignements*

- L'efficacité des institutions en charge de la diaspora est fonction de sa capacité à mobiliser, coordonner et coopérer avec les autres institutions gouvernementales ayant un rôle dans l'engagement de la diaspora. Lorsqu'il s'agit de nouvelles institutions, la reconnaissance des autres agences gouvernementales peut tarder à venir et doit se gagner. Sensibiliser celles-ci et renforcer la coopération interagences permet d'asseoir le rôle des institutions de la diaspora et de consolider leur mandat sur le long terme.
- La capacité de mise en œuvre réelle d'une politique d'engagement de la diaspora dépend en grande partie de l'existence d'un réseau solide de représentations gouvernementales à l'étranger.
- Pour que les politiques d'engagement de la diaspora soient durables et aient un impact visible, il faut qu'elles puissent s'appuyer sur des faits tangibles mais aussi d'autres politiques gouvernementales et objectifs stratégiques nationaux. La chronologie est donc importante ! Idéalement, les politiques d'engagement de la diaspora devraient être conçues en même temps que les autres stratégies gouvernementales, et surtout en parallèle des stratégies ou plans de développement. Si la longueur du cycle d'élaboration politique ne le permet pas, il faut, au moins, que les politiques de la diaspora s'inscrivent dans le prolongement des autres stratégies gouvernementales et que le lien entre elles soit clair.
- Bien que beaucoup de ses pays partenaires soient déjà engagés avec leur diaspora du sud, ICMPD doit

accroître et recentrer son attention pour apporter à ces gouvernements les ressources que leurs efforts méritent.

- Au même titre que le processus d'élaboration de la politique d'engagement de la diaspora, les activités de renforcement des capacités doivent s'inscrire dans un processus plus large de coopération et de coordination interinstitutionnelles.

## AUTONOMISER LA DIASPORA

Si les partenaires d'ICMPD sont surtout des acteurs gouvernementaux, il nous arrive aussi de nous engager directement auprès de membres et d'organisations de la diaspora. Comme nous l'affirmons dans notre énoncé de mission, ICMPD « œuvre pour une gouvernance des migrations globale, durable et tournée vers l'avenir en s'appuyant sur des preuves solides et en partenariat avec tous les acteurs concernés aux niveaux national, régional et international ». Les organisations de la diaspora favorisent l'intégration et aident les migrants dans les pays de destination tout en soutenant les processus de développement dans leurs pays d'origine. Cela fait d'elles, sans conteste, des acteurs importants. Pour nous, autonomiser la diaspora est donc un processus indispensable pour son engagement inclusif dans le développement.

*Autonomiser les acteurs de la diaspora implique une reconnaissance et un partenariat avec eux.*

Dans les pays de destination, un faisceau complexe de facteurs favorise l'autonomie des diasporas et leur engagement dans les processus de développement. L'un d'eux est l'appui institutionnel et/ou financier fourni aux organisations de la diaspora engagées dans des activités de développement. Cet appui passe par un point focal gouvernemental ou un programme de financement, soit fourni par le gouvernement lui-même ou par d'autres acteurs comme les organisations internationales ou la coopération au développement des pays bailleurs de fonds. La reconnaissance et la prise en compte du rôle des diasporas dans le développement est un autre facteur d'autonomisation important. La recherche a aussi mis en lumière un lien de cause à effet direct entre l'engagement transnational et l'intégration qui, en quelques mots, montre que les deux processus se renforcent mutuellement.<sup>23</sup> Bien qu'encore trop peu développée, la recherche dans ce domaine spécifique suggère que l'engagement transnational exige des ressources. Les membres de la diaspora qui s'engagent

dans des activités transnationales ne sont donc pas moins bien intégrés que les autres. En fait, cela serait plutôt le contraire.<sup>24</sup> Par conséquent, le processus d'intégration dans le pays de destination est un facteur décisif pour promouvoir les contributions de la diaspora dans le développement.

Dans les pays d'origine, la décision de créer, à côté des ambassades et des consulats déjà en relation étroite avec les diasporas, des institutions gouvernementales ou des points focaux chargés explicitement de ces questions est un signal fort d'engagement et de reconnaissance envoyé à la diaspora. La coopération directe et le partenariat avec les acteurs de la diaspora sont aussi des facteurs d'autonomisation puissants. Chez ICMPD, nous pensons que la clé de la réussite des politiques de la diaspora réside dans la prise en compte simultanée des aspects positifs et négatifs des migrations humaines, c'est-à-dire des risques et des vulnérabilités mais aussi des ressources et des opportunités que génère la mobilité. Mais pour certains pays aux ressources financières et humaines limitées, assurer une large couverture consulaire et disposer des capacités pour aider les membres de la diaspora est un défi. Face à une telle situation, ICMPD a mis au point une méthode dite de « conseil mobile » pour améliorer la qualité des services et le dialogue avec les membres de la diaspora.<sup>25</sup>

L'engagement d'ICMPD envers les organisations de la diaspora s'est surtout illustré au travers du soutien apporté ces cinq dernières années et pour les deux ou trois ans à venir à la création d'une plateforme des organisations de la diaspora d'Europe.<sup>26</sup> Ici, l'impulsion émane d'une reconnaissance, d'un intérêt et d'un engagement financier de la part des grands bailleurs de fonds européens pour le renforcement du rôle de la diaspora africaine dans le développement de l'Afrique ainsi que d'une interaction avec d'autres acteurs tels que les organisations internationales. Les possibilités de nouveaux partenariats, d'interaction et d'échange avec d'autres acteurs de la diaspora ont aussi donné vie au processus. Le networking et l'appartenance à une grande plateforme favorisent l'émergence d'un langage commun et aident les parties impliquées à comprendre le discours global sur le développement en général, et sur la migration et le développement en particulier.

Les organisations de la diaspora ne sont pas des entités homogènes, pas plus que ne le sont leurs besoins et leurs capacités. Pour leur engagement dans le développement, il s'agit d'un avantage : elles sont aussi diverses que les communautés locales dans les pays d'origine. Tout programme de renforcement des capacités de la diaspora doit en tenir compte pour être en mesure d'apporter un soutien ciblé, adapté au contexte et qui intègre les possibilités

structurelles dans les pays d'origine et de destination qui, à leur tour, affectent les systèmes organisationnels des acteurs de la diaspora. Il ne faut pas non plus négliger le fait que certaines organisations de la diaspora, à l'instar d'autres petites organisations de la société civile, préfèrent rester indépendantes, flexibles et en mesure de répondre à des besoins immédiats plutôt que de s'engager dans une planification stratégique à long terme.

La crainte que les programmes de renforcement des capacités destinés aux organisations de la diaspora puissent « imposer » des structures et une certaine façon de gérer les projets est partiellement justifiée, notamment lorsque les bailleurs de fonds dictent des normes pour la gestion des fonds de développement. Planifier consciencieusement la conception du programme, prendre le temps et les ressources nécessaires pour bien identifier les besoins réels des organisations en posant les bonnes questions permet de minimiser le risque d'imposer des normes en décalage par rapport aux besoins des organisations de la diaspora. L'autre reproche adressé à ces programmes est que tous les efforts déployés par les décideurs politiques, les agences internationales et les organisations de la société civile pour coopérer avec les diasporas ne servent qu'à renforcer l'idée que l'identité de ces personnes ne peut venir que d'une seule source : leur pays d'origine.<sup>27</sup> Il faut donc que le renforcement des capacités contribue au développement de structures organisationnelles et de compétences applicables à divers contextes, y compris dans les pays de destination.

### *Les programmes de renforcement des capacités qui consolident les organisations de la diaspora sont très demandés.*

Nous avons vu que les programmes de renforcement des capacités qui visent à renforcer les organisations de la diaspora, aident leurs membres à acquérir de nouvelles compétences techniques et encouragent les échanges entre pairs sont très demandés. Le fait de combiner les activités de formation technique à des occasions de partager, entre pairs, les expériences et les compétences a joué un rôle majeur dans l'autonomisation de la diaspora au sens large. La création d'un programme de parrainage pour l'apprentissage par les pairs en complément des événements de networking et des grandes réunions pourrait permettre de rencontrer les besoins thématiques spécifiques ou techniques rencontrés par la diaspora entre ou après les sessions de formation. Il est également essentiel que le programme de renforcement des capacités soit perçu comme un processus continu en

plusieurs étapes dont les axes de travail sont modifiables et ajustables.

L'une des grandes questions est de savoir comment pérenniser ces activités de renforcement des capacités et comment garantir que le savoir-faire acquis par les apprenants sera partagé avec les autres acteurs de la diaspora. L'une des solutions consiste à concevoir les programmes de façon à ce que les apprenants acquièrent également les compétences et les ressources nécessaires pour partager leurs connaissances avec d'autres organisations de la diaspora (plus nouvelles et/ou petites). Il faut aussi veiller à ce que le programme de renforcement des capacités ne se superpose pas mais vienne compléter les autres formations et possibilités de renforcement des capacités destinées aux et offertes par les organisations de la société civile et le secteur privé qui soutiennent le développement. De nombreux programmes de renforcement des capacités ont été mis en œuvre dans divers pays (bailleurs de fonds) et nous offrent des enseignements précieux pour améliorer les programmes de demain. Pour cela, il faudrait évidemment partager les résultats des évaluations et des expériences ou procéder à des évaluations comparatives.

### *Enseignements*

- Autonomiser la diaspora à des fins de développement est un processus à dimensions multiples qui inclut le pays d'origine, le pays de destination, la diaspora et ses organisations. Les facteurs qui influencent positivement ce processus sont l'existence d'un point focal (ou d'une institution) en charge de l'engagement de la diaspora dans les pays d'origine et de destination et la reconnaissance de la diaspora et de ses organisations comme des acteurs du développement.
- Pour favoriser l'autonomisation, il faut que les politiques d'engagement de la diaspora tiennent compte à la fois des besoins et des ressources que génèrent la mobilité, autrement dit des membres vulnérables de la diaspora comme des individus « plus favorisés » sur les plans économique et social.
- Les réseaux de la diaspora sont des structures de possibilité importantes pour l'engagement à des fins de développement car ils favorisent l'échange de pratiques et d'expérience et, donc, font progresser les méthodes et renforcent le rôle des diasporas en tant que partenaires de dialogue.
- Les programmes de renforcement des capacités contribuent à l'autonomisation des diasporas à condition qu'ils soient conçus pour refléter les réalités des

organisations en question et tiennent compte de leurs besoins spécifiques. Le renforcement des capacités doit servir un objectif plus global de développement de ces organisations, d'acquisition de compétences techniques et de soutien aux échanges entre pairs applicables à divers contextes, y compris dans le pays de destination. Il faut aussi prévoir, lors de la conception, des opportunités de networking entre les acteurs de la diaspora, d'autres organisations de la société civile et le secteur privé.

## AMÉNAGER DES ESPACES D'INTERACTION ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LA DIASPORA

Suite logique de la multiplication des institutions de la diaspora partout dans le monde et de la nécessité de mettre en place ou à niveau leurs politiques, de nombreux gouvernements cherchent à établir un dialogue direct avec leurs diasporas. Pour certains d'entre eux, cette volonté de consultation vient de la prise de conscience récente que l'élaboration d'une nouvelle politique de la diaspora requiert des informations que seule cette dernière est en mesure de fournir. Pour d'autres, elle émane d'une volonté d'établir un dialogue. Généralement, les gouvernements font appel au soutien d'un intermédiaire tel qu'ICMPD pour faciliter le premier contact, définir des critères de sélection et jeter les bases de la confiance. Malgré parfois des années d'expérience, les gouvernements connaissent généralement mal leur diaspora et ses besoins. En cause : la communication qui a tendance à prendre la forme d'un envoi d'informations unilatéral plutôt que d'une interaction bilatérale.

*Les gouvernements et les diasporas ont besoin d'espaces pour interagir et faire naître un engagement et une appropriation véritables.*

Les gouvernements doivent rencontrer régulièrement leurs diasporas pour les tenir informées et impliquées. Comme l'a montré le projet de création de la Plateforme Afrique-Europe pour le développement, il est important que les diasporas soient entendues et reconnues. Conséquence possible du soutien et de la reconnaissance grandissants que suscite le travail des diasporas, nous voyons aussi les chefs de file et les organisations de la diaspora chercher à établir un dialogue direct avec les gouvernements, aussi bien dans les pays d'origine que de destination. Il faut aménager des espaces d'interaction entre les diasporas et les gouvernements afin de susciter un engagement, une participation et une appropriation réels. Par définition (le terme interaction impliquant la réciprocité),

l'interaction gouvernement-diaspora doit dépasser le cadre de rencontres ponctuelles ou de demandes d'informations d'un gouvernement. Être à l'écoute de l'autre, assurer le suivi des réunions ou des consultations et honorer ses promesses sont des actions valables pour les deux parties. Autre piste : inviter la diaspora à participer aux processus d'élaboration de stratégies. Nous avons constaté chez nos pays partenaires une volonté croissante de connaître la diaspora, de répondre à ses besoins, de lui offrir des services et de nouer avec elle des relations sur le long terme. Pour ce faire, il faut aménager des espaces d'interaction régulière et renforcer les capacités de mobilisation et de communication. Par exemple, peu de fonctionnaires actifs dans l'engagement de la diaspora ont suivi une formation sur la communication client. Les événements de conseil organisés dans le cadre du projet ERGEM ont démontré combien il était important de préparer les conseillers désignés à rencontrer personnellement les membres de la diaspora et à organiser un debriefing après. Dans le même esprit, les techniques de communication sont l'un des axes de renforcement des capacités sollicités de façon récurrente et explicite par les pays partenaires de MIEUX.

Consulats et ambassades sont aussi de plus en plus appelés à assurer une gamme complète de services et un dialogue avec la diaspora et les communautés d'émigrants. Il s'agira donc aussi de renforcer les capacités pour répondre à cette évolution. Il faut aussi que les gouvernements affichent une position nationale cohérente vis-à-vis de leur diaspora. En effet, la multiplicité des besoins et enjeux de l'engagement de la diaspora exige que l'interlocuteur soit le représentant légitime de l'ensemble du gouvernement. Ceci souligne encore à quel point la coordination et la coopération interministérielles déjà évoquées plus haut sont importantes. L'idéal serait que les institutions de la diaspora se posent en guichets uniques et points de contact vis-à-vis des autres services gouvernementaux. Autrement dit, avant d'aménager des espaces d'interaction, il faut que les responsabilités au sein d'un même ministère et entre les différents ministères du gouvernement soient clairement établies. Il ne s'agit pas seulement d'une question de légitimité mais aussi de l'appropriation générale et de la pérennité nécessaires à un véritable engagement de la diaspora.

Les nouvelles technologies et les réseaux sociaux sont autant de pistes potentielles pour développer la communication avec les diasporas et compléter l'interaction formelle par des moyens plus informels. Isolé, un portail internet dépasse rarement le stade d'outil de communication unilatéral. À l'inverse, les réseaux sociaux et les plateformes interactives autorisent une interaction plus familière et donnent aux membres l'occasion de contribuer activement, allégeant

par conséquent quelque peu le travail de suivi en ligne du gouvernement. Pour cela, il faut avoir les compétences nécessaires au maniement de tels outils et imaginer la combinaison qui va générer un impact maximum sans surcharge de travail pour l'institution de diaspora.

En règle générale, les gouvernements doivent trouver des solutions économiques pour interagir avec leur diaspora et nombreux sont ceux qui peinent à trouver le juste équilibre entre un rôle de facilitateur et celui de gestionnaire/exécutant. Beaucoup d'entre eux, y compris ceux avec lesquels ICMPD a travaillé, appliquent traditionnellement des processus relativement descendants et uniformes qui compliquent, et surtout ralentissent considérablement, l'adhésion de l'ensemble du gouvernement à un processus inclusif qui reflète la pluralité de tous les acteurs impliqués dans l'engagement de la diaspora. Or, au vu des ressources limitées, le gouvernement doit diriger l'engagement de la diaspora avec souplesse et encourager d'autres parties prenantes à promouvoir la mise en œuvre des objectifs politiques.

Il arrive parfois qu'en lieu et place d'un processus inclusif prenant en compte tous les segments de la diaspora, l'engagement de la diaspora se résume à un dialogue avec quelques chefs de file jugés dignes de confiance par le gouvernement, souvent des membres hautement qualifiés et relativement aisés de la diaspora ou affiliés à un parti de « droite ». Établir la confiance sera alors vraisemblablement difficile si le gouvernement n'investit pas dans une communication transparente ou renonce à créer les conditions d'une interaction inclusive pour tous. Tant que la présence d'un intermédiaire est requise, il est essentiel pour une organisation comme ICMPD de rester neutre et de ne pas se laisser embarquer dans une confrontation politique. Pour remédier à ce genre de situations, nous avons donc mis au point un outil dans le cadre du projet MIEUX : une liste de critères à l'attention des gouvernements<sup>28</sup> pour une sélection représentative et inclusive des membres de la diaspora à inviter aux réunions de consultations.

*Il faut des critères pour établir un échantillon représentatif et inclusif de membres de la diaspora pour une réunion de consultation.*


L'interaction gouvernement-diaspora ne concerne pas que le pays d'origine ou ancestral. Il est aussi important que le gouvernement du pays de destination soit proche des communautés issues de la diaspora. L'existence d'un

point focal au niveau du gouvernement central et/ou local et d'un espace naturel d'interaction joue un rôle décisif dans l'autonomisation des organisations de la diaspora et le soutien de leur engagement dans le pays d'origine. De son côté, le gouvernement tire lui aussi parti de ce partenaire et de cet accès direct aux communautés de la diaspora. Mais l'interaction gouvernement-diaspora ne se limite pas forcément aux relations bilatérales. ICMPD promeut également l'aménagement d'espaces d'interaction avec d'autres interlocuteurs, par exemple lors de réunions organisées par les gouvernements dans le cadre des dialogues sur les migrations ou de tables rondes organisées par la diaspora qui permettent d'aborder des sujets d'intérêt pour les deux parties. En règle générale, ces espaces sont dédiés à l'échange d'expériences et de compétences, un domaine qui échappe quelque peu aux tensions et au sens du devoir caractéristiques d'une relation bilatérale. En tant que tels, ils contribuent à normaliser l'interaction gouvernement-diaspora et à renforcer la compréhension mutuelle. Ces espaces sont aussi sources d'inspiration et d'idées pour améliorer les relations bilatérales.

### **Enseignements**

- Les espaces d'interaction entre le gouvernement et la diaspora sont nécessaires à la création d'un engagement, d'une participation et d'une appropriation réels. Interagir implique une réciprocité et requiert donc, par définition, plus que des réunions ponctuelles ou des demandes d'informations de la part du gouvernement.
- Les pays partenaires d'ICMPD se montrent de plus en plus désireux de connaître et de répondre aux besoins de leurs diasporas, de leur offrir des services et de nouer avec elles des relations sur le long terme. Mais, parce que les concepts d'interaction et de dialogue sont nouveaux pour la plupart d'entre eux, les gouvernements ont besoin d'un soutien pour améliorer leurs compétences en matière de communication et de service à la clientèle. Il en va de même pour les ambassades et les consulats, souvent perçus et utilisés comme l'interface entre un gouvernement et sa diaspora.
- Pour pouvoir saisir les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies et les réseaux sociaux, il faut apprendre à les utiliser et les combiner à bon escient de façon à maximiser l'impact sans surcharger l'institution de la diaspora.
- Un intermédiaire comme ICMPD peut se révéler utile pour faciliter la prise de contact, instaurer la confiance et définir des critères de sélection pour engager les organisations de la diaspora. Il faut être attentif à rester





neutre et promouvoir la transparence et l'inclusion au niveau des processus de sélection des participants lorsque les réunions sont politisées et que le gouvernement et la diaspora se méfient l'un de l'autre.

- Les espaces d'interaction dans un contexte multilatéral ne sont pas toujours soumis aux mêmes attentes, tensions ou sens du devoir que les relations bilatérales. Ils peuvent donc contribuer à normaliser l'interaction gouvernement-diaspora, à accroître la compréhension mutuelle et à donner de nouvelles idées et une motivation aux deux parties.

## QUE FAIRE

## MAINTENANT ?

La multiplication des projets, réunions et autres activités de soutien à l'engagement de la diaspora – pour la plupart toujours en cours – a permis à ICMPD de tirer un certain nombre d'enseignements. L'un d'entre eux est que les politiques d'engagement de la diaspora exigent des modalités nouvelles car les thématiques touchent un grand nombre de domaines et de secteurs et requièrent une interaction entre des partenaires qui, parfois, n'ont encore jamais collaboré. Il est donc primordial de trouver les bons interlocuteurs, de les sensibiliser aux problématiques de la diaspora, d'organiser des consultations multipartites et de renforcer la coopération et la coordination interagences. Le suivi, l'évaluation et l'adaptation régulière constituent, peut-être en raison de la jeunesse des politiques d'engagement de la diaspora, le trio absent de la plupart d'entre elles. Or, il devrait être l'épine dorsale de toute institution ou stratégie destinée à la diaspora, en particulier parce que les communautés de la diaspora et les modèles d'engagement sont, par nature, dynamiques et en perpétuelle évolution. Bon nombre d'initiatives semblent avoir investi des ressources considérables dans les aspects visibles du processus mais avoir négligé l'aspect « reporting ».

1. Nous appelons à une vision plus fédératrice des politiques d'engagement de la diaspora : les décideurs politiques doivent prendre en compte tous les segments d'une diaspora ; les fameux « champions de la diaspora » comme les migrants et les membres vulnérables de la diaspora. Pour cela, il faudrait réunir les institutions gouvernementales en charge de l'engagement de la diaspora, les consulats, le personnel des ambassades, les autorités locales, les organisations de la diaspora et les autres organisations de la société qui viennent en aide à tous les migrants et membres de la diaspora dans les pays de destination.
2. Nous continuerons d'accompagner les gouvernements tout au long du cycle nécessaire à l'élaboration d'une politique éclairée d'engagement de la diaspora, depuis la collecte des données et les processus de formulation, d'identification et de mise en œuvre d'approches et de méthodologies sur mesure jusqu'à la mise en œuvre sur le terrain, l'évaluation et le suivi en accordant une attention toute particulière au processus de transposition des données et des informations en stratégies et (mesures) politiques ainsi qu'au suivi et à l'évaluation.
3. L'apprentissage par les pairs de même que les échanges et le networking sont des moyens efficaces pour renforcer les capacités des institutions chargées de l'engagement de la diaspora. ICMPD décuplera ses efforts pour encourager la constitution d'une communauté de praticiens spécialistes de l'engagement de la diaspora. Les dialogues sur les migrations offrent un espace propice à la création d'une telle communauté. En plus de l'apprentissage par les pairs, nous réfléchissons à de nouvelles méthodes de renforcement des capacités qui contribueront à asseoir le socle des connaissances, les capacités, les compétences, les processus, les pratiques, les politiques et les institutions dans le but d'atteindre les objectifs de nos partenaires.
4. L'objectif des programmes de renforcement des capacités visant l'engagement de la diaspora ne devrait pas être de normaliser les méthodes de travail des organisations de la diaspora mais plutôt de leur donner les moyens d'aller plus loin dans ce qu'elles font déjà. Ceci passe notamment par une aide au développement de l'organisation et à l'acquisition de compétences techniques et par un soutien aux échanges entre les organisations et les chefs de file de la diaspora.
5. Nous devons tenir compte de l'enchevêtrement politique éventuel des acteurs de la diaspora, en particulier dans les situations d'après-conflit. Pour relever ce défi, nous allons promouvoir des critères objectifs et des objectifs clairs quant aux raisons et aux modalités de notre soutien à l'engagement de la diaspora dans un pays donné. Nous continuerons aussi à chercher des solutions aux difficultés spécifiques que rencontrent les pays touchés par un conflit dans leurs activités d'engagement de la diaspora.
6. Si l'on examine les réalités des acteurs de la diaspora, l'écart ressenti entre les objectifs d'intégration et les objectifs de développement n'est pas propice à un engagement efficace de la diaspora. Le travail des organisations de la diaspora dépend naturellement du contexte mais, souvent, leur action répond à des besoins et à des intérêts

réels dans le pays d'origine et de destination. La question est donc de parvenir à rapprocher ces deux domaines politiques et à rassembler tous les acteurs du pays de destination pour susciter des synergies qui profitent à tous.

7. La proposition d'Objectifs de développement durable (ODD) rédigé par le Groupe de travail ouvert prône une notion mondiale du développement qui transcende la limite géographique des pays dits de l'hémisphère sud et place « les populations [...] au centre du développement durable ». <sup>29</sup> Nous devons donc penser l'engagement de la diaspora d'une manière plus globale et non pas le restreindre aux pays d'origine puisque l'engagement de la diaspora contribue également à l'avènement de « sociétés pacifiques et inclusives » (objectif 16) dans l'hémisphère nord. Il faut intégrer cette dimension dans les politiques d'engagement de la diaspora.

Nos expériences et activités de soutien à l'engagement de la diaspora ont soulevé certaines réflexions et questionnements que nous comptons poursuivre dans nos futurs projets. ICMPD est également conscient que le concept de diaspora et le domaine des politiques d'engagement de la diaspora évoluent sans cesse. Donc, tandis que notre travail continue à être influencé par l'orientation de cette réflexion et à l'influencer en retour, nous constatons que, comparé à d'autres aspects de la gouvernance des migrations, l'engagement de la diaspora pourrait bien être pour certains gouvernements une priorité « des beaux jours ». Nous espérons que le présent document témoigne de la nécessité d'aller plus loin dans l'engagement de la diaspora et du potentiel que recèlent encore les migrants et les diasporas.

# LISTE DE PROJETS ET DE RÉALISATIONS<sup>30</sup>

<b>Projet/activité</b>	Link Up ! Étude de faisabilité - Financer l'entreprenariat de la diaspora
<b>Groupe cible</b>	Entrepreneurs et organisations de la diaspora, associations professionnelles
<b>Calendrier</b>	Mars - octobre 2015
<b>Bailleurs</b>	Agence autrichienne de développement
<b>Axes</b>	Financement, recherche, création d'entreprises de la diaspora

L'objectif général est d'évaluer et d'analyser l'opportunité d'un instrument financier pour soutenir les entrepreneurs de la diaspora.

<b>Projet/activité</b>	Plateforme de développement Afrique-Europe (PDAE) - Projet de transition
<b>Groupe cible</b>	Organisations de la diaspora africaine en Europe
<b>Calendrier</b>	Juillet 2014 - décembre 2017
<b>Partenaires</b>	African Foundation for Development (AFFORD)
<b>Bailleurs</b>	Agence suisse pour le développement et la coopération, Commission européenne
<b>Axes</b>	Autonomisation de la diaspora, renforcement des capacités, networking

Renforcer les capacités et l'impact des organisations de développement de la diaspora africaine (ODDA) en tant qu'acteurs efficaces du développement.

- Accroître l'efficacité et la participation des ODDA dans les actions de développement et ;
- Donner à l'« ADEPT » la capacité d'agir comme une plateforme indépendante et permanente pilotée et gérée par la diaspora africaine.

Site internet : [www.ae-platform.org](http://www.ae-platform.org), Facebook : Africa-Europe Platform/Plateforme Afrique-Europe, Twitter : [https://twitter.com/diasporadev\\_ddf/](https://twitter.com/diasporadev_ddf/)

<b>Projet/activité</b>	Integration, Transnational Mobility and Human, Social and Economic Capital Transfers (ITHACA) [[Intégration, mobilité transnationale et transferts de capital social et économique
<b>Partenaires</b>	European University Institute (EUI), Real Instituto Elcano (RIE) et la London Metropolitan University ((LMU
<b>Calendrier</b>	Décembre 2013 - décembre 2015
<b>Bailleurs</b>	Commission européenne
<b>Axes</b>	Recherche, mobilité transnationale, transferts transnationaux

Le projet ITHACA analyse les liens entre l'intégration, les cadres pour la mobilité, la mobilité et les transferts (économiques, culturels, humains) transnationaux dans quatre systèmes migratoires. Au travers d'une étude comparative, d'un vaste travail de terrain et d'une enquête, ITHACA vise à :

- Cartographier les flux de mobilité transnationale dans quatre systèmes migratoires (Afrique du Nord-UE ; Balkans occidentaux-UE ; Europe de l'Est-UE et Asie du Sud-UE) ;
- Évaluer les transferts de capital humain, social et économique générés par ces flux ;
- Identifier les dispositions des politiques d'intégration et des cadres pour la mobilité qui favorisent la mobilité transnationale et les transferts de capital humain, social et économique ;
- Tirer les recommandations politiques utiles en vue de l'élaboration de politiques et de cadres pour la mobilité au niveau de l'UE.

<b>Projet/activité</b>	Mlgration EU eXpertise (MIEUX) II : Promouvoir le dialogue entre le gouvernement du Malawi et sa diaspora
<b>Groupe cible</b>	Fonctionnaires, représentants de la diaspora
<b>Calendrier</b>	Juin 2014 - aujourd'hui
<b>Bailleurs</b>	Union européenne
<b>Axes</b>	Stratégie d'engagement de la diaspora, renforcement des capacités, dialogue diaspora-gouvernement

L'objectif premier de cette action est de promouvoir le dialogue entre le gouvernement du Malawi et la diaspora malawite afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement du gouvernement au sens large. Les activités clés sont notamment :

- Ateliers axés sur une cartographie de la répartition géographique de la diaspora, de sa taille et de son potentiel économique, l'instauration de relations durables entre la diaspora et le gouvernement du Malawi et les outils et les moyens de susciter et de renforcer l'engagement de la diaspora ;
- Accompagnement à l'élaboration d'une politique d'engagement de la diaspora malawite au travers de sessions préparatoires ad hoc et d'un soutien à distance ;
- Réunion de consultation avec la diaspora.

<b>Projet/activité</b>	Migration EU eXpertise (MIEUX) II : Appui à l'élaboration d'une politique d'engagement de la diaspora ghanéenne
<b>Groupe cible</b>	Fonctionnaires, représentants de la diaspora
<b>Calendrier</b>	Juin 2014 - aujourd'hui
<b>Bailleurs</b>	Union européenne
<b>Axes</b>	Stratégie d'engagement de la diaspora, renforcement des capacités de dialogue diaspora-gouvernement

L'objectif principal de cette action est de soutenir le travail d'élaboration d'une politique d'engagement de la diaspora ghanéenne. Les activités clés sont notamment :

- Évaluation des besoins institutionnels ;
- Réunion de consultation entre quelques représentants de la diaspora ghanéenne d'Europe et des représentants du Bureau des Affaires de la diaspora du Ghana basé en Belgique afin de susciter un dialogue et une interaction sur les objectifs et les éléments centraux du projet de politique ;
- Soutien à distance à la formulation d'une politique d'engagement de la diaspora ghanéenne.

<b>Projet/activité</b>	Migration EU eXpertise (MIEUX) II : Appui à l'élaboration d'une politique d'engagement de la diaspora burundaise
<b>Groupe cible</b>	Fonctionnaires, représentants de la diaspora
<b>Calendrier</b>	Août 2014 - aujourd'hui
<b>Bailleurs</b>	Union européenne
<b>Axes</b>	Stratégie d'engagement de la diaspora, renforcement des capacités, dialogue diaspora-gouvernement

L'objectif de cette action est de renforcer les capacités institutionnelles de la Direction de la diaspora burundaise à élaborer des politiques d'engagement de la diaspora et promouvoir un processus de formulation participatif en impliquant divers acteurs, y compris des représentants de la diaspora. Cette politique facilitera les efforts du gouvernement pour associer la diaspora à des activités et des initiatives conjointes et promouvoir plusieurs objectifs de développement. Les activités clés sont notamment :

- Conseils et appui au Comité interministériel qui sera créé par la Direction de la diaspora pour diriger le travail d'élaboration de la politique nationale d'engagement de la diaspora ;
- Consultations auprès des organisations de la diaspora de l'UE ;
- Réunions d'échanges politiques entre les agents de la Direction de la diaspora et les autorités belges ;
- Plusieurs sessions d'informations sur la migration et le développement, l'engagement de la diaspora et la communication avec la diaspora.

<b>Projet/activité</b>	Migration EU eXpertise (MIEUX) II : Appui à l'élaboration d'une stratégie nationale sur la migration et le développement au Togo
<b>Groupe cible</b>	Fonctionnaires, organisations de la société civile et secteur privé
<b>Calendrier</b>	Décembre 2012 - aujourd'hui
<b>Bailleurs</b>	Union européenne
<b>Axes</b>	Stratégie sur la migration et le développement, renforcement des capacités

L'objectif de cette action est d'aider les autorités togolaises à élaborer leur première stratégie nationale sur la migration et le développement. Les activités sont notamment :

- Évaluation des besoins et des lacunes ;
- Réunion de travail sur la migration et le développement ;
- Réunion de partage des connaissances sur l'utilisation des transferts de fonds à des fins de développement ;
- Atelier de rédaction de la Stratégie nationale sur la migration et le développement ;
- Soutien à distance à l'élaboration de la Stratégie nationale sur la migration et le développement ;
- Accompagnement du séminaire qui validera le projet de Stratégie nationale sur la migration et le développement.

<b>Projet/activité</b>	Migration EU eXpertise (MIEUX) II : Renforcer l'impact des transferts de fonds sur le développement au Bénin
<b>Groupe cible</b>	Fonctionnaires, représentants de la diaspora
<b>Calendrier</b>	Janvier 2013 - aujourd'hui
<b>Bailleurs</b>	Union européenne
<b>Axes</b>	Stratégie d'engagement de la diaspora, renforcement des capacités, transferts de fonds

Cette action vise à aider les autorités béninoises à concevoir des politiques publiques pour renforcer l'impact des transferts de fonds sur le développement du pays. Les activités clés sont notamment :

- Évaluation des besoins de l'axe migration-développement et de la gestion des transferts de fonds ;
- Séminaires sur la migration et le développement et les transferts de fonds afin de promouvoir la Stratégie nationale pour un usage productif et social des transferts de fonds.

<b>Projet/activité</b>	Migration EU eXperts (MIEUX) II : Élaboration d'une stratégie sur la migration et le développement axée sur l'engagement de la diaspora en Côte d'Ivoire
<b>Groupe cible</b>	Fonctionnaires ivoiriens, ONG, société civile et associations de migrants
<b>Calendrier</b>	Mars 2014 - aujourd'hui
<b>Bailleur</b>	Union européenne
<b>Axes</b>	Stratégie sur la migration et le développement (axée sur l'engagement de la diaspora), renforcement des capacités, échange entre pairs

Dans le cadre de ce projet, les activités suivantes seront (ou ont été) mises en œuvre :

- Évaluation rapide des besoins et réunion de planification ;
- Session de partage de connaissances sur la migration et le développement et lancement du processus d'élaboration politique ;
- Visite d'étude dans un État africain pour évaluer les stratégies/options en matière de migration et de développement et d'engagement de la diaspora ;
- Atelier sur la contribution des communautés immigrées au développement de la Côte d'Ivoire ;
- Soutien à l'élaboration d'une stratégie ivoirienne sur la migration et le développement, y compris un axe « engagement de la diaspora » ;
- Séminaire pour valider le projet de Stratégie nationale sur la migration et le développement.

<b>Projet/activité</b>	Migration EU eXperts (MIEUX) II : Renforcer les services d'orientation avant le départ et l'engagement de la diaspora au Tadjikistan
<b>Groupe cible</b>	Fonctionnaires de la République du Tadjikistan
<b>Calendrier</b>	Février 2013 - aujourd'hui
<b>Bailleur</b>	Union européenne
<b>Axes</b>	Renforcement des capacités, échange entre pairs

Dans le cadre de ce projet, les activités suivantes seront (ou ont été) mises en œuvre :

- Mission d'évaluation pour identifier les besoins des autorités nationales en matière de gestion de la migration de travail ;
- Session d'information sur les mécanismes de collecte, d'analyse, de gestion et d'utilisation des données pour soutenir les efforts du gouvernement tadjik en matière de collecte et de gestion des données sur la migration de travail ;
- Sessions de formations des formateurs sur l'orientation avant le départ afin de renforcer les capacités du Service des migrations de la République du Tadjikistan à mettre en place des programmes d'orientation avant le départ à l'attention des travailleurs migrants ;
- Visite d'étude des fonctionnaires tadjiks en Italie pour développer leurs compétences en matière de gestion de la migration de travail et parfaire les connaissances acquises lors des sessions de formation ;
- Table ronde sur l'engagement de la diaspora pour soutenir les efforts entrepris par le gouvernement tadjik pour établir des relations durables avec sa diaspora ;
- Soutien à l'élaboration d'un ensemble de recommandations en vue de resserrer les liens avec la diaspora tadjike.



<b>Projet/activité</b>	Enhancing Georgia's Migration Management (ENIGMMA)/Diaspora component [Projet de renforcement de la gestion des migrations en Géorgie/Volet diaspora]
<b>Groupe cible</b>	(du volet diaspora) fonctionnaires travaillant sur l'engagement de la diaspora
<b>Calendrier</b>	Décembre 2013 - juin 2017
<b>Bailleurs</b>	Union européenne
<b>Axes</b>	Politique d'engagement de la diaspora, renforcement des capacités

Le volet diaspora du projet soutient l'élaboration et le lancement d'un programme d'engagement de la diaspora de haut niveau en Géorgie, la conception et la création d'une école en ligne des Géorgiens de la diaspora et le renforcement du portail internet du Bureau du Ministre d'État en charge des Affaires de la diaspora.

Internet : <http://www.enigmma.ge/> ; [www.facebook.com/lcmpdInGeorgia](http://www.facebook.com/lcmpdInGeorgia)

<b>Projet/activité</b>	EUROMED Migration III : Composante Migration et Développement
<b>Groupe cible</b>	Fonctionnaires algériens, égyptiens, israéliens, jordaniens, libanais, syriens, marocain, palestiniens et tunisiens.
<b>Calendrier</b>	Janvier 2012 - aujourd'hui
<b>Partenaires</b>	Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail (CIF-OIT), Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas (FIIAPP), Office français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), Université euro-méditerranéenne (EMUNI)
<b>Bailleurs</b>	Union européenne
<b>Axes</b>	Stratégie d'engagement de la diaspora, renforcement des capacités, échange entre pairs, diaspora de haut niveau, entrepreneuriat de la diaspora

Les activités organisées dans le cadre de la composante Migration & Développement sont :

- Réunion entre pairs sur la migration et le développement « Les champions de la migration ? Les migrants de haut niveau et le potentiel qu'ils représentent pour le développement » ;
- 2<sup>ème</sup> Réunion entre pairs : Partenariats privé-public en faveur du développement - travailler avec les communautés d'émigrants pour la croissance ;
- Formation 1 sur la migration et le développement : engagement transnational, impliquer les communautés de migrants.

<b>Projet/activité</b>	Enhancing the Role of Georgian Emigrants at Home (ERGEM) [Renforcer le rôle des émigrants géorgiens au pays]
<b>Groupe cible</b>	Fonctionnaires basés en Géorgie, personnel des ambassades et consulats géorgiens en Allemagne, en Grèce et en Turquie, acteurs de la diaspora
<b>Calendrier</b>	Avril 2013 - décembre 2014
<b>Partenaires</b>	Danish Refugee Council (DRC)
<b>Bailleurs</b>	Ministère turc des Affaires étrangères, ministère polonais de l'Intérieur, Union européenne
<b>Axes</b>	Élaboration d'une politique de la diaspora, rapprochement, services consulaires

Le projet ERGEM a contribué au renforcement des liens entre les institutions géorgiennes et les Géorgiens de l'étranger dans l'optique de stimuler les contributions de la diaspora au développement économique de la Géorgie. Plus spécifiquement, il visait à :

- Renforcer les connaissances institutionnelles sur les émigrants et les communautés de la diaspora et en particulier sur leurs besoins, leurs intérêts, leurs transferts de fonds et leur propension à investir ;
- Améliorer les informations, le soutien et les services offerts par les institutions géorgiennes aux communautés d'émigrants et de la diaspora à l'étranger ;
- Transférer des connaissances structurées détenues par les représentants de la diaspora aux acteurs du secteur privé en Géorgie et guider l'aide aux migrants de retour.

Internet : <http://www.icmpd.org/Enhancing-the-Role-of-Georgian-Emigrants-at-Home-ERGEM.2464.0.html>

<b>Projet/activité</b>	Plateforme paneuropéenne de la diaspora africaine pour le développement
<b>Groupe cible</b>	Organisations de la diaspora africaine d'Europe
<b>Calendrier</b>	Janvier 2011 - décembre 2013
<b>Partenaires</b>	African Diaspora Policy Centre (ADPC), Forum des Organisations de Solidarité internationale issues des Migrations (FORIM), African Foundation for Development (AFFORD), Coordination Générale des Migrants pour le Développement axe Belgique - pays du Sud (CGMD)
<b>Bailleurs</b>	Agence suisse pour le développement et la coopération, Commission européenne, Deutsche Gesellschaft fuer Internationale Zusammenarbeit (GIZ), ministère néerlandais des Affaires étrangères
<b>Axes</b>	Autonomisation de la diaspora, renforcement des capacités, networking

L'objectif du projet était de promouvoir le rôle de la diaspora en tant qu'acteur du développement en Afrique via la création d'une plateforme paneuropéenne de la diaspora africaine pour le développement.

- Apporter un appui à la création d'une plateforme européenne performante des organisations de la diaspora africaine actives dans le domaine du développement en Afrique ;
- Améliorer la coordination, la communication et la coopération entre les activités de développement menées par les organisations de migrants africains via l'élaboration d'outils et de mécanismes de partage d'informations, de connaissances et de compétences ;
- Renforcer les capacités des organisations de la diaspora à participer de manière significative au processus de la coopération au développement en Afrique.

Internet : [www.ae-platform.org](http://www.ae-platform.org), Facebook : Africa-Europe Platform/Plateforme Afrique-Europe, <http://www.icmpd.org/European-wide-African-Diaspora-Platform-Africa-Europe-Platform.1858.0.html>

<b>Projet/activité</b>	Renforcer les politiques à l'égard des diasporas d'Afrique et du Moyen-Orient par les échanges Sud-Sud (AMEDIP)
<b>Groupe cible</b>	Fonctionnaires algériens, capverdiens, égyptiens, éthiopiens, ghanéens, kenyans, libanais, maliens, marocains, nigériens, nigérians, sénégalais et tunisiens
<b>Calendrier</b>	Juillet 2011 - décembre 2014
<b>Partenaires</b>	Organisation internationale pour les migrations (OIM)
<b>Bailleurs</b>	Agence Suisse pour la coopération et le développement, ministère français des Affaires étrangères, Coopération au développement italienne, ministère néerlandais des Affaires étrangères
<b>Axes</b>	Élaboration d'une politique de la diaspora, élaboration de stratégies, renforcements des capacités, dialogue et coopération sud-sud

Le projet visait à renforcer les capacités institutionnelles des autorités nationales en charge de la migration et du développement dans l'optique de mieux exploiter les contributions faites par leurs communautés de la diaspora. Conformément à cette mission, les objectifs spécifiques du projet étaient :

- Soutenir la création ou le travail d'élaboration de politiques globales vis-à-vis de la diaspora dans les pays partenaires ;
- Renforcer la coopération technique sud-sud et les échanges régionaux d'experts ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et techniques des agences gouvernementales/autorités locales impliquées dans la politique de la diaspora ; et
- Renforcer la coopération sud-nord par le partage des connaissances et un dialogue institutionnel accru.

Internet : <http://www.icmpd.org/AMEDIP.1821.0.html>

<b>Projet/activité</b>	Table ronde sur la diaspora et le développement : Préparation au Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement de 2013
<b>Groupe cible</b>	Représentants des diasporas en Europe
<b>Calendrier</b>	Juin 2013
<b>Partenaires</b>	Commission internationale catholique pour les migrations (CICM)
<b>Bailleurs</b>	Coopération au développement suisse (DDC) , Centre for International Migration and Development (CIM)
<b>Axes</b>	Autonomisation de la diaspora, networking

Au total, 59 membres issus des communautés de la diaspora d'Afrique, d'Amérique latine, de la grande Europe, du Moyen-Orient et d'Asie en Europe se sont réunis pour échanger leurs points de vue sur les diasporas d'Europe et formuler des recommandations en vue du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur la migration et le développement de 2013.

<b>Projet/activité</b>	Lier les communautés d'émigrants pour plus de développement
<b>Groupe cible</b>	Fonctionnaires algériens, capverdiens, égyptiens, éthiopiens, ghanéens, libanais, maliens, nigériens, nigériens, sénégalais, syriens et tunisiens.
<b>Calendrier</b>	Mai 2009 - avril 2010
<b>Partenaires</b>	Organisation internationale pour les migrations (OIM)
<b>Bailleurs</b>	Agence suisse pour la coopération et le développement, ministère français des Affaires étrangères, Coopération au développement italienne, ministère néerlandais des Affaires étrangères
<b>Axes</b>	Recherche, politiques d'engagement de la diaspora, dialogue

Le projet, mis en œuvre dans le cadre du Dialogue MTM et de son pilier « Migration et développement » s'inscrivait intégralement dans les diverses initiatives visant à aider les gouvernements à mettre en place un environnement favorable et à promouvoir l'élaboration de politique éclairées. La grande réalisation du projet a été un « Inventaire des capacités et pratiques institutionnelles » qui offre des informations utiles à un dialogue constructif sur les modèles de mécanismes institutionnels, de politiques et de cadres juridiques de soutien, de canaux de mobilisation et d'initiatives en faveur des communautés d'émigrants. Les autres objectifs de l'Inventaire étaient de :

- Montrer les options choisies par certains gouvernements pour institutionnaliser leurs relations avec leurs communautés d'émigrants ;
- Servir de point de départ à un dialogue sur les bonnes pratiques, les enseignements et les recommandations en vue d'améliorer encore la coopération intra et interétatique sur les questions relatives aux communautés d'émigrants.

## Liste d'outils et de publications relatifs à l'engagement de la diaspora

Titre	À télécharger via	Année	Langue(s)
Infographique « Promouvoir l'engagement de la diaspora (préparé pour le processus de Rabat) »	<a href="http://www.imap-migration.org/index.php?id=1308">http://www.imap-migration.org/index.php?id=1308</a>	2015	EN, FR
Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest	<a href="http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-General/Publications/2015/A_Survey_on_Migration_Policies_in_West_Africa_EN_SOFT.pdf">http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-General/Publications/2015/A_Survey_on_Migration_Policies_in_West_Africa_EN_SOFT.pdf</a>	2015	EN, FR, PO
Guide on organising mobile counselling for migrants and diaspora members	<a href="http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/ICMPD-General/News/ERGEM_Guide/Organising_Mobile_Counselling_for_the_Diaspora_EN_SOFT.pdf">http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/ICMPD-General/News/ERGEM_Guide/Organising_Mobile_Counselling_for_the_Diaspora_EN_SOFT.pdf</a>	2014	EN, GE
Georgian Diaspora and Migrant Communities in Germany, Greece and Turkey - Transnational realities and ties with Georgia	<a href="http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/ICMPD-General/News/Georgia_Study/Full_Version_web_en.pdf">http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/ICMPD-General/News/Georgia_Study/Full_Version_web_en.pdf</a>	2014	EN, GE
Renforcer la mobilisation des diasporas : recommandations opérationnelles pour la coopération sud-sud et triangulaire	<a href="http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/ICMPD-General/News/AMEDIP/Enhancing_Diaspora_Engagement_FR_Electronic_1_.pdf">http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/ICMPD-General/News/AMEDIP/Enhancing_Diaspora_Engagement_FR_Electronic_1_.pdf</a>	2014	EN, FR, AR
Migration and development policies and practices: a mapping study of eleven European countries and the European Commission (2013)	<a href="http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-General/Publications/Migration_and_Development_June_2013.pdf">http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-General/Publications/Migration_and_Development_June_2013.pdf</a>	2013	EN
Report and Recommendations: Diaspora and Development Roundtable. Preparing for the 2013 UN High-level Dialogue on International Migration and Development	<a href="http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/Capacity_building/Migration_and_Development/December_2013/Diaspora_Development_RT_report_EN.pdf">http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/Capacity_building/Migration_and_Development/December_2013/Diaspora_Development_RT_report_EN.pdf</a>	2013	EN
Mapping Study - Ethiopian and Somali Diaspora Organisations	<a href="http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/Capacity_building/Migration_and_Development/Mapping_Study_-_Ethiopian_and_Somali_Diaspora_Organisations.pdf">http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/Capacity_building/Migration_and_Development/Mapping_Study_-_Ethiopian_and_Somali_Diaspora_Organisations.pdf</a>	2012	EN
The JMDI e-learning course on M&D project cycle management for practitioners (in particular diaspora organisations)	<a href="http://www.migration4development.org/elearning/">http://www.migration4development.org/elearning/</a>	2010	EN
MTM, Un dialogue en action, Lier les communautés d'émigrants pour plus de développement : Inventaire des capacités et pratiques institutionnelles	<a href="http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/Migration_Dialogues/MTM/projects/Inventory_FR_2010.pdf">http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/Migration_Dialogues/MTM/projects/Inventory_FR_2010.pdf</a>	2010	EN, FR, AR
Proceedings Document: Policy Seminar, Participation of the Diaspora in the Joint Africa-EU Strategic Partnership 1-2 October 2009	<a href="http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-General/Publications/2009/Brussels_Proceedings_Document_Oct_1-2_2009.pdf">http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-General/Publications/2009/Brussels_Proceedings_Document_Oct_1-2_2009.pdf</a>	2009	EN

## 1. notes

2. Les auteurs remercient vivement leurs collègues suivants pour leurs contributions à la rédaction de présent document : Rebecca Adeline, Stephanie Berry, Oleg Chirita, Lukas Gehrke, Ralph Genetzke, Yves Hatungimana, Akram Mukhamatkulov, Naozad Hodiwala, Xenia Pilipenko, Sarah Schlaeger, Caterina Torchiaro, Violeta Wagner et Alfred Woeger.
3. Nous avons conscience des failles conceptuelles et de la multitude des définitions inhérentes à ce que, pour les besoins de présent document, nous désignons sous l'appellation de « pays d'origine » et « pays de destination ». Nous utilisons le terme « pays d'origine » en référence à la source d'un flux migratoire récent ou ancien s'étalant parfois sur plusieurs générations et que la personne concernée désigne comme son pays d'origine. Le terme « pays de destination » est employé en référence à la destination d'un flux migratoire récent ou ancien s'étalant parfois sur plusieurs générations.
4. Dictionnaire en ligne Merriam-Webster, <http://www.merriam-webster.com/dictionary/engage> (consultation le 15 mai 2015).
5. Société civile (2014), « Agenda de Stockholm » sur l'immigration et les buts et objectifs liés à la migration, [http://gfmcdcivilsociety.org/wp-content/uploads/2014/06/Civil-Society-Stockholm-FR\\_16.6.14.pdf](http://gfmcdcivilsociety.org/wp-content/uploads/2014/06/Civil-Society-Stockholm-FR_16.6.14.pdf) (consultation le 15 mai 2015).
6. Glick-Schiller Nina ; Basch, Linda ; Szanton Blanc, Christina (1992), Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration [Transnationalisme : Un nouveau cadre d'analyse pour comprendre les migrations ; Document en anglais uniquement]. In : Annals of the New York Academy of Sciences, Volume 645, Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity, and Nationalism Reconsidered [Vers une perspective transnationale des migrations : une autre vision des races, des classes, de l'ethnicité et du nationalisme ; Document en anglais uniquement], 1-24 ; Peggy Levitt, Ninna Nyberg-Sørensen (2004), The transnational turn in migration studies [Le virage transnational des études sur les migrations ; Document en anglais uniquement]. In : Global Migration Perspectives, [https://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/policy\\_and\\_research/gcim/gmp/gmp6.pdf](https://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/policy_and_research/gcim/gmp/gmp6.pdf) (consultation le 15 mai 2015).
7. Bakewell, Oliver (2009), Which Diaspora for Whose Development? Some Critical Questions about the Roles of African Diaspora Organizations as Development Actors, [Quelle diaspora pour le développement de qui ? Quelques questions essentielles sur le rôle des organisations de la diaspora africaine en tant qu'acteurs du développement ; Document en anglais uniquement], DIIS Brief [http://www.imi.ox.ac.uk/news/new-diss-brief-published-which-diaspora-for-whose-development/bakewell\\_which\\_diaspora\\_for\\_whose\\_development\\_diis-brief.pdf](http://www.imi.ox.ac.uk/news/new-diss-brief-published-which-diaspora-for-whose-development/bakewell_which_diaspora_for_whose_development_diis-brief.pdf) (consultation le 12 mai 2015) ; Hendor, Maegan (2010), Iraqi Diaspora and Temporary Return Migration: The Role of Opportunity, Motivation and Expectation [La diaspora irakienne et la migration de retour temporaire : L'importance de l'opportunité, de la motivation et des attentes ; Document en anglais uniquement], <http://othes.univie.ac.at/13444/1/2011-01-11-0868185.pdf> (consultation le 15 mai 2015).
8. Alejandro Portes, Globalization from Below: The Rise of Transnational Communities [La mondialisation par la base : L'émergence des communautés transnationales ; Document en anglais uniquement], Université de Princeton, septembre 1997, p. 4, <http://www.transcomm.ox.ac.uk/working%20papers/portes.pdf> (consultation le 15 mai 2015).
9. Nina Glick-Schiller, Linda Basch et Christina Szanton-Blanc (1995), From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration [D'immigrant à transmigrant : théoriser les migrations transnationales ; Document en anglais uniquement]. In: Anthropological Quarterly, Vol. 68, No. 1 Jan, 1995.
10. Faist, Thomas (2010), Diaspora and transnationalism: What kind of dance partners? [Diaspora et transnationalisme : Un pas de deux? ; Document en anglais uniquement]. In: Bauböck, Rainer and Thomas Faist, Diaspora and Transnationalism: Concepts, Theories and Methods, Amsterdam University Press, pp.10-11.
11. Faduma Abukar Mursal (2015), Disclaiming the Diaspora: Somali Forced Migrants in Cairo and "the Other Abroad" [La diaspora désavouée : Les migrants forcés somaliens au Caire et « les autres à l'étranger » ; Document en anglais uniquement], <http://digitalcommons.maclester.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1156&context=bildhaan> (consultation le 15 mai 2015).
12. GTZ (2010), Building Bonds for Migration and Development. Diaspora Engagement Policies of Ghana, India and Serbia [Tisser des liens pour la migration et le développement. Les politiques d'engagement de la diaspora au Ghana, en Inde et en Serbie ; Document en anglais uniquement]. Document de discussion. Eschborn, GTZ.
13. Marion Noack et Valerie Wolff (2013), Renforcer la mobilisation des diasporas. Recommandations opérationnelles pour la coopération sud-sud et triangulaire, Vienne, ICMPD, [http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website\\_2011/ICMPD\\_General/News/AMEDIP/Enhancing\\_Diaspora\\_Engagement\\_FR\\_Electronic\\_1\\_.pdf](http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/ICMPD_General/News/AMEDIP/Enhancing_Diaspora_Engagement_FR_Electronic_1_.pdf) (consultation le 13 mai 2015).
14. Chander, A. (2006), Homeward Bound [Rentrer au pays ; Document en anglais uniquement]. In: New York University Law Review 81 (1):60-89 ; Østergaard-Nielsen, E. (2003), International Migration and Sending Countries: Key Issues and Themes [Les migrations internationales et les pays d'origine : Questions et thématiques clés ; Document en anglais uniquement]. In: International Migration and Sending Countries: Perceptions, Policies and Transnational Relations, ed. E. Østergaard-Nielsen, 3-32. Basingstoke. Palgrave Macmillan ; Barry, K. (2006), Home and Away: The Construction of Citizenship in an Emigration Context [À domicile et en déplacement : Construire sa citoyenneté dans un contexte d'émigration ; Document en anglais uniquement]. In: New York University Law Review 81 (1):11-59.
15. Gamlen, A. (2006), What are diaspora engagement policies and what kinds of states use them? [Que sont les politiques d'engagement de la diaspora et quels sont les États qui les utilisent ? ; Document en anglais uniquement] Vol. WP0632, COMPAS Working Papers. Oxford : Centre on Migration, Policy and Society, University of Oxford.

16. GTZ, 2010, op. cit.
17. Processus de Rabat – Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (2015), Infographie : Promouvoir l'engagement de la diaspora, [http://www.imap-migration.org/fileadmin/Editor/Visualisations/Rabat\\_Process/Diaspora/diaspora\\_engagement\\_final\\_FR.pdf](http://www.imap-migration.org/fileadmin/Editor/Visualisations/Rabat_Process/Diaspora/diaspora_engagement_final_FR.pdf) (consultation le 12 août 2015).
18. Alan Gamlen, Michael Cummings, Paul M. Vaaler et Laura Rossouw (2013), Explaining the Rise of Diaspora Institutions [Expliquer l'émergence des institutions de la diaspora ; Document en anglais uniquement], IMI working Paper, <http://www.migration.ox.ac.uk/odp/pdfs/WP78%20Explaining%20the%20Rise%20of%20Diaspora%20Institutions.pdf> (consultation le 12 mai 2015).
19. Le Bureau du Ministre d'État en charge des affaires de la diaspora (Géorgie), l'Unité d'aide à la diaspora du ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale (Ghana), la Direction de la diaspora du ministère des Affaires étrangères (Burundi), l'Unité chargée des affaires de la diaspora du ministère de la Coopération et de la Coopération internationale (Malawi), le Ministre-délégué à la Communauté nationale établie à l'étranger (Algérie), le ministère en charge de la Communauté kényane de l'étranger (Kenya), le ministère des Communautés émigrées (Cap-Vert), le ministre du Travail et de l'Émigration (Égypte), la Direction générale en charge des Affaires des Expatriés éthiopiens (Éthiopie), le ministère des Affaires étrangères et des Émigrants (Liban), le ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine (Mali), le ministère en charge de la Communauté marocaine résidant à l'étranger (Maroc), la Direction des Nigériens de l'étranger du ministère des Affaires étrangères (Niger), le Service volontaire national nigérian du Secrétariat du Gouvernement de la Fédération (Nigeria), le ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger (Sénégal) et le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et des Tunisiens de l'étranger (Tunisie).
20. Ibid.
21. Le processus politique peut être décrit comme un cycle formé de plusieurs étapes. Si les étapes varient en fonction des auteurs, il y a un consensus sur la séquence suivante : agenda, formulation de la politique, décision, mise en œuvre et évaluation. Bien que ces étapes ne soient pas toujours suivies dans la pratique, elles constituent le schéma idéal et rationnel d'un processus de décision. En vertu de ce modèle rationnel, la prise de décision doit se fonder sur une analyse approfondie du problème. Le cycle politique offre donc un cadre normatif pour le travail d'élaboration de politiques éclairées. Voir Marion Noack, Martin Hofmann et Roland Hosner (2015), Practices of developing a national migration strategy in selected European countries. Based on an analysis of strategies, action plans and policies in Albania, Austria, Belgium, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Finland, Germany, Moldova and Slovakia, and including recommendations for migration policy development in Georgia [Pratiques d'élaboration d'une stratégie nationale sur les migrations dans quelques pays européens. À partir d'une analyse des stratégies, plans d'action et politiques en vigueur en Albanie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Finlande, Allemagne, Moldavie et Slovaquie ; Document en anglais uniquement], [http://www.enigma.ge/wp-content/uploads/2015/05/EN\\_Migration-Strategy-Paper\\_final.pdf](http://www.enigma.ge/wp-content/uploads/2015/05/EN_Migration-Strategy-Paper_final.pdf) (consultation le 12 août 2015).
22. Diaspora Matters, ICMPD (2014), Document de synthèse préparé en vue de la Conférence finale du projet ERGEM : Les perspectives de coopération entre la Géorgie et ses diasporas [en anglais].
23. Rédigé dans le cadre du Dialogue sur la migration de transit en Méditerranée : Noack, Wolff, 2013, op. cit. ; et ICMPD, 2014, op. cit., rédigé dans le cadre du projet ERGEM (Enhancing the Role of Georgian Emigrants at Home).
24. Deniz Sert (2012), Integration and/or Transnationalism? The Case of Turkish-German Transnational Space. [Intégration et/ou transnationalisme ? Le cas de l'espace transnational germano-turc ; Document en anglais uniquement] In: PERCEPTIONS, Été 2012, Volume XVII, N°2, pp. 85-102.
25. Bram Dekker, Melissa Siegel (2013), Transnationalism and integration: Complements or Substitutes? [Transnationalisme et intégration: Compléments ou substituts ?], UNU-MERIT Working Papers, Maastricht.
26. Il est possible de créer, de former et de déployer une unité de conseil mobile composé d'experts gouvernementaux issus des institutions compétentes pour une durée limitée dans le pays de destination principal des migrants et membres de la diaspora. Cette unité doit donc être en mesure de proposer un large éventail de conseils, notamment sur le statut juridique, les problèmes de document d'identité, la portabilité des droits sociaux, les possibilités de retour, les opportunités commerciales et d'investissement dans le pays d'origine. Voir ICMPD (2014), Guide on Organising Mobile Counselling for Migrants and Diaspora Members. Based on lessons learned from the information days for the Georgian diaspora in the ERGEM project [Manuel sur la création d'un service de conseil mobile destiné aux migrants et aux membres de la diaspora. Basé sur les enseignements tirés des journées d'informations organisées pour la diaspora géorgienne dans le cadre du projet ERGEM ; Document en anglais uniquement], [http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website\\_2011/ICMPD\\_General/News/ERGEM\\_Guide/Organising\\_Mobile\\_Counselling\\_for\\_the\\_Diaspora\\_EN\\_SOFT.pdf](http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/ICMPD_General/News/ERGEM_Guide/Organising_Mobile_Counselling_for_the_Diaspora_EN_SOFT.pdf) (consultation le 13 mai 2015).
27. Au moment de la rédaction du présent document, la Plateforme de développement Afrique-Europe devait être rebaptisée et lancée publiquement sous l'appellation « ADEPT ».
28. Giulia Sinatti et Cindy Horst (2014), Migrants as agents of development: Diaspora engagement discourse and practice in Europe [Les migrants en tant qu'acteurs du développement : Discours et pratiques de l'engagement de la diaspora en Europe ; Document en anglais uniquement]. In: Ethnicities.
29. Les critères principaux sont les grands pays de destination comptant les populations les plus importantes des diasporas respectives, l'équilibre hommes-femmes, les objectifs poursuivis par les organisations de la diaspora, l'expérience de la migration (1ère, 2ème, ... génération), la citoyenneté du pays d'origine, la citoyenneté du pays de destination, les profils des acteurs de la diaspora impliqués (par exemple : éducation, activité professionnelle).
30. Groupe de travail ouvert (2014), projet d'Objectifs de développement durable, <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1579SDGs%20Proposal.pdf> [en anglais uniquement] (consultation le 20 mai 2015).
31. Ceci n'est pas une liste exhaustive des projets et réalisations d'ICMPD dans le domaine de l'engagement de la diaspora.



## Promouvoir l'engagement de la diaspora - qu'avons-nous appris ?

International Centre for Migration Policy Development (ICMPD)

ISO 9001:2008 |  
certified

